

2012

Rapport général de la 4^{ème} édition du Forum international de Dakar sur la Responsabilité Sociétale d'Entreprise



Rapport rédigé par :
Philippe BARRY, Consultant RSE
16/11/2012



avec l'appui financier de :

giz

SOMMAIRE

INTRODUCTION

LES ACTES DE LA 4^{ème} EDITION DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

LE PROGRAMME DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

LE RAPPORT GENERAL DE LA 4^{ème} EDITION DU FORUM DE DAKAR SUR LA RSE

- **LA JOURNEE DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE**

- 1- Charte RSE&DD des entreprises du Sénégal
- 2- Cérémonie d'ouverture : discours
- 3- Communications sur les politiques de Coopération internationale en faveur d'un déploiement de la RSO en Afrique de l'Ouest
- 4- Partage d'expériences internationales sur la mise en œuvre de la RSO
- 5- Panel de discussions entre experts africains sur la stratégie de déploiement de la RSO
- 6- Table ronde sur les outils de Gouvernance d'entreprise conçus au Sénégal organisée par la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption

- **ATELIER SUR LA STRATEGIE DE DEPLOIEMENT DE LA RSO**
Organisé le Groupe de Réflexion et d'Action sur la RSO de l'UCAD

- 1- Restitution des études sectorielles sur la RSE
- 2- Contribution et préconisations sur le déploiement de la RSO

- **1^{ère} EDITION DU CIM GOLD SYMPOSIUM**
Organisé l'Institut canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole

Reportage photos du Forum sur <http://www.facebook.com/RSE.Senegal>

INTRODUCTION

«**Prochaines étapes après RIO+20 : Qualité du Partenariat pour l'institutionnalisation de la RSO en Afrique de l'Ouest**» tel est le thème central du «FORUM International de Dakar sur la RSE» qui s'est tenu les 02 et 03 Novembre 2012 au King Fahd Palace Hôtel et qui a enregistré 180 participants issus des milieux des Entreprises, de l'Etat, de la Société civile et des Milieux académiques.

Placé sous le haut parrainage du Premier Ministre du Gouvernement du Sénégal, il s'agit de la 4ème édition organisée par ***l'Initiative RSE Sénégal*** en partenariat avec ***l'Ambassade du CANADA au Sénégal*** et cette année ***l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar***. Des partenaires techniques ont été cette année associés à cet événement international :

- L'Institut canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole (***ICM***) qui a apporté son assistance à l'organisation à Dakar de la première édition du CIM Gold Symposium «faire des affaires dans le secteur des Mines en Afrique de l'Ouest»,
- Le Groupe de Réflexion et d'Action sur la RSO (***GraRSO***) qui a apporté son assistance à l'organisation d'une journée d'étude sur la stratégie nationale de déploiement de la RSE.
- Et la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption (***CSPC***) qui a apporté son assistance à l'organisation d'une Table ronde sur les outils de Gouvernance d'entreprise au Sénégal.

Cette 4ème édition s'inscrit dans le prolongement de deux événements majeurs tenus durant l'année 2012, au niveau national et au plan international :

1. Au Sénégal, ***l'alternance présidentielle avec l'élection au suffrage universel du Président Macky SALL*** qui a placé son mandat sous le sceau de l'Ethique et de la Bonne Gouvernance. Les premières mesures prises immédiatement et dans ce sens par son Gouvernement traduisent la ferme volonté de ré-instaurer, et ce de manière durable, une culture de la transparence dans les affaires de l'Etat et de promouvoir des comportements plus responsables auprès des acteurs économiques et sociaux du Sénégal.
2. Au niveau mondial, ***le Sommet RIO+20 de Juin 2012*** qui s'est achevé par la signature par des Chefs d'Etat, dont celui du Sénégal, d'une Déclaration comportant, entre autres, des engagements spécifiques appelant les organisations des secteurs publics et privés à renforcer leurs partenariats en vue de faciliter, dans le cadre de leurs responsabilités sociétales, la mise en œuvre d'actions et projets concrets en faveur du développement durable.

Le présent Forum a servi de tribune pour relayer auprès des entreprises du Secteur privé, et de leurs parties prenantes le constat que ***l'intégration de l'Ethique et de la Responsabilité Sociétale dans la gestion de l'Etat et des Organisations est désormais un processus irréversible*** au regard des objectifs et intérêts communs fixés pour atteindre l'émergence économique et sociale du Sénégal et des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Ce processus ne sera réellement efficient qu'à condition que, comme formulé dans la Déclaration de RIO+20, un cadre institutionnel sur la RSO puisse faciliter **la mise en place de partenariats de qualité, et donc durables, entre tous les acteurs engagés dans la promotion de la RSO, à savoir l'Etat/Collectivités locales, le Secteur privé/Entreprises, la Société civile/Syndicats de travailleurs, les Milieux académiques, les Medias.**

Au Sénégal, le Partenariat Public Privé, entre RSE Senegal, l'Ambassade du Canada au Sénégal et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar pour la promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un exemple de bonne pratique au niveau national, qui s'est traduit par l'organisation d'activités concrètes dans le domaine de la sensibilisation, de la formation, de l'information, de la recherche et la publication sur la RSE:

- forum international de Dakar sur la RSE (2009 Savana, 2010 Almadies, 2011 Pullman),
- session de sensibilisation sur la RSE pour les partenaires sociaux (2009 Lagon),
- lancement du premier Master professionnel RSE au Sénégal par l'UCAD (2010 Terrou bi)
- assistance à la mise en place des réseaux RSE Afrique de l'Ouest (2011 Dakar) et de RSE Guinée (2011 Conakry)
- atelier technique sur la RSE dans le secteur des mines (2011 Kédougou),
- participation à des missions d'études sur la RSE au Canada (2012 Vancouver Ottawa Montréal)
- lancement du Groupe de Réflexion et d'Action sur la RSE par l'UCAD (2012 Ucad)
- mise en place du projet RSE dans les media sociaux (Facebook et LinkedIn) pour favoriser les échanges, partage et accès à l'information (2012)

Ces activités ont pu être réalisées grâce au soutien des entreprises du Réseau RSE Senegal et de partenaires publics, notamment la Coopération Technique Allemande (**GIZ**) et l'Agence Française de Développement (**AFD**).

Un des temps forts de ce Forum a été aussi l'annonce officielle de « **la Charte RSE&DD des entreprises du Sénégal** » et de la liste des premières entreprises signataires de cette Charte.

Sur la base des exemples et initiatives privées déjà mises en œuvre au Sénégal dans le domaine de la Gouvernance d'entreprise par RSE Senegal, l'Institut Sénégalais des Administrateurs, la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption, et au regard des cadres institutionnels déjà existants (Commission nationale de Développement Durable, Comité National du Dialogue Social, Groupe de Réflexion et d'Action sur la RSO, etc...), le présent Forum a servi également de cadre pour renforcer la réflexion et les échanges sur **les stratégies à mettre en oeuvre pour institutionnaliser la RSO** et en accélérer le déploiement au niveau national et sous-régional.

Outre la participation des acteurs du Sénégal engagés dans le processus de déploiement de la RSO, le Forum a enregistré une participation de délégués internationaux (Canada, France, Allemagne...) et de pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Guinée, Burkina Faso, ..).

PARTENAIRES PUBLICS

Canada 

www.canadainternational.gc.ca



<http://ise.ucad.sn>

giz

www.giz.de



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

www.afd.fr



www.cnp.sn



www.cim.org



www.iepf.org



PARTENAIRES PRIVES

 <p>Construire ensemble</p>	
 <p>OROMIN JOINT VENTURE GROUP www.oromin.com</p>	 <p>TERANGA GOLD CORPORATION www.terangagold.com</p>
 <p>IAMGOLD CORPORATION www.iamgold.com</p>	 <p>www.sonatel.sn</p>
 <p>CBAO Groupe Attijariwafa bank www.cbao.sn</p>	 <p>www.sgbs.sn</p>
 <p>www.sgbs.sn</p>	 <p>www.eiffage.sn</p>



LES ACTES DE LA 4^{ème} EDITION DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

La 4^{ème} édition du Forum international de Dakar sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), organisée par ***l'Initiative RSE Senegal*** en partenariat avec ***l'Ambassade du Canada au Sénégal*** et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (**UCAD**) s'est tenue les 02 et 03 Novembre 2012 au King Fahd Palace Hôtel, sous le haut parrainage de M.le Premier Ministre du Gouvernement du Sénégal.

A l'issue des journées qui ont enregistré 150 participants (représentants des Entreprises/Patronat, Etat/Collectivités, Société civile/Syndicats de travailleurs, Milieux académiques) et 25 experts intervenants, il est ressorti que ***le Forum RSE de Dakar constitue désormais un cadre idéal d'échanges et de débats qu'il convient de pérenniser pour mieux vulgariser la RSE/RSO au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.***

Partant de l'identification des obstacles au déploiement de la RSE/RSO présentée lors de l'édition précédente du Forum de Dakar (Mars 2010), les participants ont constaté une faible évolution dans l'appropriation par l'Etat et les Collectivités du concept de la RSE/RSO. Aussi, ils ont réitéré leur ***appel pour que les plus hautes autorités des Etats d'Afrique de l'Ouest affirment une plus ferme volonté politique de faire de la RSE un axe de développement stratégique.***

Les participants ont suggéré aux différents acteurs et parties prenantes du Forum de Dakar sur la RSE de continuer, aux côtés de l'Etat et des Collectivités locales, à impulser ce mouvement en faveur de la RSE/RSO en initiant des actions et projets dans les différents axes suivants :

1. ***Contribuer à la mise en place d'un Cadre institutionnel sur la Responsabilité Sociétale :***

- a. ***Faciliter le Dialogue sur la Responsabilité sociétale par une démarche concertée entre tous les acteurs concernés et par un appui aux activités de plaidoyer initiées au niveau national par la Commission de Développement Durable, le Comité du Dialogue Social, la Plateforme des Acteurs non Etatiques, l'Initiative RSE Senegal, le Groupe de réflexion et d'action sur la RSO, etc... et au niveau local, par les instances de gouvernance.***

- b. Faire adopter dans les Stratégies locales, nationales voire sous-régionales de développement durable des chapitres spécifiques à la Responsabilité Sociétale et à l'Economie Verte incluant :**
- i. des mécanismes d'appui aux initiatives collectives** promouvant et diffusant les principes de la RSE, les bonnes pratiques RSE, les outils de Gouvernance d'Organisation conçus au niveau international et local (ex : norme ISO 26000, Charte RSE&DD des entreprises, Code de Gouvernance d'entreprise, Code de bonnes conduites des entreprises, etc...),
 - ii. des incitations aux entreprises/organisations** qui contribuent, par la mise en place de démarches de RSO stratégique, au Développement Durable de leur localité voire du pays,
 - iii. des dispositions favorisant la reconnaissance par les entreprises et organisations de l'importance de la transparence** quant aux risques sociaux, environnementaux et relatifs aux droits de l'Homme dont elles sont porteuses, **par la promotion du reporting**
- c. Encourager et soutenir les initiatives locales et sous-régionales de partenariats dans le domaine de la RSE/RSO et de l'Economie Verte**
- d. Inciter les Etats et les Collectivités locales à montrer l'exemple en matière de Responsabilité Sociétale en invitant les structures publiques, et principalement les sociétés et les agences, à initier des démarches de RSO**

2. Lancer une Initiative de partenariat dans le domaine de la Communication sur la Responsabilité Sociétale

La RSE et le développement durable ne peuvent être élaborés qu'au travers d'un dialogue public. C'est pourquoi, il a été sollicité le soutien et la coopération des Etats et de leur Gouvernement, voire des institutions économiques sous-régionales, pour :

mettre en oeuvre un projet communautaire de communication sur la RSE et le développement durable intitulé : La "Plateforme de Communication Nationale sur la RSE"

Pour être suffisamment efficace, ce projet devrait être doté de moyens conséquents, aux fins de permettre à toutes les parties concernées par cette initiative de constituer une dynamique, un groupe pertinent de proposition, d'expression, de concertation, d'échange, d'implémentation, de suivi et d'évaluation des instruments de la RSE au Sénégal et dans les pays de la sous-région.

De manière spécifique, il est objectivement attendu des Etats ouest africains, dans le cadre de ce grand plaidoyer national sur la RSE, d'installer dans les consciences populaires les principes de la Responsabilité Sociétale.

3. Expérimenter avec les entreprises signataires de la Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal des projets structurants RSE&DD ayant un impact sur l'emploi local

La promotion de l'emploi des jeunes et du développement économique local est une préoccupation majeure pour le Sénégal et les pays de la sous-région, partagée par l'ensemble des acteurs de la vie économique. Les participants au Forum ont reconnu que la RSE, par sa démarche intégrée, peut apporter des réponses durables, mesurables et structurantes pour nos économies et nos sociétés.

Aussi, il a été proposé dans le cadre de l'engagement n° 3 et n° 6 de la Charte RSE&DD des entreprises du Sénégal (accompagnement des TPE sous-traitantes à la création d'emplois dans le cadre de projets structurants) que les entreprises signataires puissent s'associer dans le cadre d'initiatives collectives RSE pour expérimenter un nouveau modèle inclusif participant à la lutte contre le chômage des jeunes et la lutte contre la pauvreté. A cet effet, il a été suggéré d'inviter le Secteur privé et notamment les grandes entreprises socialement responsables à

lancer une initiative de promotion de l'emploi local à partir des actes majeurs privilégiant :

- ***l'attribution de parts de marchés croissantes aux opérateurs économiques implantés autour des donneurs d'ordre que sont les grandes unités de production industrielle, minière, agricole, et de services,***
- ***l'insertion de jeunes diplômés dans les effectifs des entreprises,***
- ***Surtout, l'accompagnement de jeunes entrepreneurs dans le cadre de la sous-traitance ou de la prestation de services,***
- ***et la mise en place de projets structurants dans la préservation de l'environnement***

4. Soutenir le développement d'un Réseau RSE sous-régional

Soulignant l'importance et la portée :

-de la Déclaration faite au mois d'Octobre 2012, lors de sa visite à Dakar, par SEM.Stephan HARPER, Premier Ministre du CANADA, en faveur de l'institutionnalisation de la RSE en Afrique, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest,

-et des grandes lignes de la nouvelle politique française de coopération intégrant la RSE,

les participants ont rappelé l'importance du leadership de RSE Sénégal pour accompagner, dans le cadre d'une approche sous-régionale, la Coopération et les Echanges avec les réseaux existants (Côte d'Ivoire, Guinée) et à venir (Burkina Faso, Mali etc...). Dans ce sens, il a été suggéré une mise à contribution des institutions économiques sous-régionales (Uemoa, Cedeao, Bad, Boad, etc...) ainsi que de l'Institut Francophone pour le Développement Durable (ex. IEPF) pour :

Appuyer l'élaboration d'un programme sous-régional de déploiement de la RSE en Afrique de l'Ouest

5. Initier des Partenariats sous-régionaux et internationaux dans le domaine de la Formation qualifiante et professionnelle en RSE

Les participants ont reconnu le rôle majeur des milieux académiques dans le déploiement de la RSE/RSO au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, les milieux académiques devront en relation avec le Secteur privé assurer le développement de la culture d'entrepreneuriat, qui doit désormais figurer dans toutes les formations supérieures afin de préparer les étudiants à la sélection naturelle qui les attend. Aussi, il a été souligné l'importance pour les écoles de management, les universités, les structures de formation professionnelle ouest africaines de

Démultiplier, sur la base de projets bien identifiés, les conventions de partenariats pédagogiques et faciliter les échanges entre structures de formation et groupements d'entreprises des pays du Sud et du Nord dans le domaine de la RSE

Les participants ont à cet effet appuyé l'appel lancé aux autorités de la zone ouest africaine (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée) pour la création d'un Institut sous régional de formation dans le secteur minier devant à la fois contribuer à la formation technique et professionnelle, soutenir la croissance des chaînes d'approvisionnement locales et promouvoir les bonnes pratiques dans le secteur de l'extraction.

Ils ont souligné l'importance d'initier des programmes sous-régionaux de formation à distance dans le domaine de la RSE/RSO.

**LE PROGRAMME DU FORUM INTERNATIONAL DE
DAKAR SUR LA RSE**

VENDREDI	Session plénière
9h-9h45	• Publication de «la Charte RSE&DD des entreprises du Sénégal» et de la liste des

	<p>premières entreprises signataires par le Président du Comité Technique chargé de la rédaction de ladite Charte : <u>M.Abdoul Aziz SY</u>, Vice-Président de OROMIN Sénégal</p> <p>Discours d'ouverture du Forum</p> <ul style="list-style-type: none"> • M.le Président de RSE Senegal – <u>M.Philippe BARRY</u> • M.le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar – <u>Pr.Saliou NDIAYE</u> • SEM.l'Ambassadeur du CANADA au Sénégal – <u>M.Perry J.CALDERWOOD</u> • M.le Représentant du Premier Ministre – <u>M.Modienne GUISSÉ</u>
9h45-10h00	Pause café
10h-13h	Panel – après RIO+20 : quel cadre institutionnel et quel partenariat pour la RSO ?
	<ul style="list-style-type: none"> + <u>Communications sur les politiques de coopération internationale en faveur d'un déploiement de la RSO en Afrique de l'Ouest :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Canada : «<u>Partenariat Nord-Sud pour le développement de la RSE en Afrique de l'Ouest, l'exemple canadien</u>» par <u>M.Carlos ROJAS-ARBULU</u>, Chef du Service des Délégués Commerciaux du Canada en Afrique de l'Ouest - Ambassade du Canada au Sénégal (15mn) ▪ France : «<u>Les nouvelles orientations de la politique française de développement incluant le soutien au développement des normes favorisant la mise en oeuvre de la RSE</u>» par SEM.<u>Michel DOUCIN</u>, Ambassadeur chargé de la RSE&Bioéthique, représentant du Ministre délégué chargé du Développement / Ministère français des Affaires Etrangères (15mn) + <u>Partage d'expériences internationales sur la promotion de la RSO :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Allemagne : «<u>Restitution de l'étude sur le profil RSO de l'Afrique (12 pays)</u>» par <u>Mme Anne REINER</u> de GIZ - Centre de Promotion du Secteur Privé (GIZ/CPSP) (20mn) ▪ France : «<u>Afd : l'exemple d'une organisation publique qui intègre la RSO et en assure la promotion auprès de ses Partenaires</u>» par <u>M.Jean Pierre LISTRE</u>, chargé de mission à la Cellule RSE de l'AFD à Paris (20mn) + <u>Panel de discussion des experts d'Afrique de l'Ouest sur les stratégies de déploiement de la RSO :</u> <p>Au regard des initiatives qui se multiplient sous diverses formes dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (forum et journées d'étude, Réseaux, Chartes, Master RSE, etc...), on peut affirmer que la RSE est bien dans une dynamique d'amorçage, surtout au niveau du Secteur privé. Toutefois, pour favoriser l'ancrage de la RSE dans la Société et contribuer ainsi plus efficacement au Développement Durable de la sous-région, un débat sera suscité autour des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Doit-on dans le contexte ouest africain institutionnaliser la RSO à travers une politique publique RSO spécifique ou privilégier les initiatives RSO volontaires ?</u> ○ <u>Quel serait le niveau d'ancrage d'une politique publique RSO au regard de la diversité des Parties Prenantes ?</u> ○ <u>Quel mécanisme adopter pour inciter à la pratique de la RSO et le rôle de chaque acteur public privé ?</u> ○ <u>RSE comme levier de création d'emplois ?</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Milieux académiques : <ul style="list-style-type: none"> + <u>Pr Abdoulaye SENE</u> – Coordinateur de l'Unité d'Enseignement et de Recherche (UER) sur l'Ethique, la Gouvernance et la RSE (UCAD) • <u>Pr Henri LO</u> – Maître assistant à l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE/UCAD) et ancien Coordonnateur de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sénégal ○ Secteur privé : <ul style="list-style-type: none"> + <u>M.Meissa FALL</u> – Vice-Président Conseil National du Patronat du Sénégal ○ Syndicats de travailleurs

	<ul style="list-style-type: none"> • M.Lucien MENDY – Réseau intersyndical des Transports pour l’Environnement et membre de la délégation des syndicats de travailleurs à RIO+20 ○ Secteur public <ul style="list-style-type: none"> ✚ Dr Gustave ABOUA – Directeur Général du Développement Durable au Ministère de l’Environnement et du Développement Durable de Côte d’Ivoire et membre du Comité d’organisation du Forum RSE Côte d’Ivoire ✚ Société civile <ul style="list-style-type: none"> • M.Saliou DIOP – Membre du Forum Civil • Représentant des Partenaires au développement sous-régionaux • M.Tounao KIRI – Responsable des Programmes de Stratégie Nationale de Développement Durable à l’Institut de l’Energie et de l’Environnement de la Francophonie (IEPF), <p>✚ Débat avec le public</p>	
13h-14h30	Pause	
14h30-17h00	<p>Organisateur : Coalition du Secteur Privé contre la Corruption (CSPC) Présidence assurée par le Ministère de la Justice Table ronde sur les outils développés au Sénégal pour la mise en œuvre d’une Gouvernance d’entreprise et quelles incitations pour les entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal (Philippe BARRY / RSE Senegal) ▪ Code de Gouvernance d’Entreprise au Sénégal (Me Mame Adama GUEYE / Coalition Secteur Privé contre la Corruption – CSPC) ▪ Code de Bonne conduite des Entreprises du Sénégal (Mamour FALL / Institut Sénégalais des Administrateurs – ISA) 	
SAMEDI	JOUR 2	
	<p>Lieu : UCAD 2 Organisateur : ISE et GraRSO Soutien financier : Coopération technique allemande GIZ</p>	<p>Lieu : CESAG Organisateur : Institut canadien des Mines, Métallurgie et Pétrole Soutien financier : ICM et Amb. du Canada</p>
9h-11h	<p>✓ ATELIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restitution de quatre (4) études sectorielles en lien avec la RSE/RSO réalisées par des titulaires du Master en Sciences de l’Environnement de l’ISE/UCAD avec le soutien financier de la Coopération technique allemande, GIZ : Mines, Financement, Construction immobilière et Eco-villages 	<p>✓ Dakar – 1° édition CIM Gold Symposium «Faire des affaires dans le secteur des Mines en Afrique de l’Ouest» :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Le Business de l’Or ✚ Comment investir dans les mines ✚ Intégration dans la Chaîne d’approvisionnement
11h-13h	<ul style="list-style-type: none"> • Contributions et préconisations pour une stratégie de déploiement de la RSO par Mme Gloria JOSSOU-PARAISO – Consultante formatrice RSE 	
13h-14h30	Pause	
14h30-17h00	Libre	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Compétences et besoins de formation dans le secteur des mines ✚ Interaction avec les Communautés
	Clôture des travaux de la 4 ^{ème} édition du Forum international de Dakar sur la RSE	

LE RAPPORT GENERAL DE LA 4^{ème} EDITION DU FORUM DE DAKAR SUR LA RSE

LA JOURNEE DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

1-Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal

9h30, le Maître de cérémonie du Forum introduit M.Abdoul Aziz SY, Vice Président de OROMIN Joint Venture Senegal, compagnie minière canadienne, et Président du Comité technique chargé de l'élaboration de la Charte RSE et Développement Durable des entreprises du Sénégal. M.Sy annonce la publication officielle de la Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal et la liste des premières entreprises signataires

Cette Charte est à la fois un cadre de référence pour la pratique de la Responsabilité Sociétale et du Développement Durable par les entreprises et un outil de promotion de la RSE. Elle a été élaborée par un groupe de responsables RSE de 11 entreprises de divers secteurs regroupés au sein d'un Comité technique. Les secteurs représentés : Mines, Industries, Banques, Tic, Btp, Hôtellerie, Distribution, Logistique. La Charte RSE&DD comprend sept (7) engagements.

Celle-ci a fait l'objet d'une convention de partenariat entre RSE Senegal et le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) pour sa promotion auprès des entreprises.

Les 12 premières entreprises signataires de cette Charte sont :

- dans le secteur des mines : Oromin, Terangagold et IDC
- dans le secteur bancaire : Bhs, Cbao Attijariwafa bank et Sgbs
- dans le secteur du Btp : Palm Btp et Eiffage Senegal
- dans le secteur du Transport Logistique : Bolloré Senegal et Dhl Global Forwarding Senegal
- dans le secteur des TIC : Neurotech
- dans le secteur de la Distribution : Groupe CFAO Sénégal

2-Cérémonie d'ouverture : discours

M.Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Senegal

M.BARRY a fait ressortir dans son discours les éléments ci-après :

- ✚ Le parrainage du Forum par le Premier Ministre revêt une double signification :
 - Tout d'abord, un témoignage de confiance par rapport RSE Sénégal, qui vise à conscientiser davantage les chefs d'entreprise dans leur devoir d'accompagner le Développement Durable dans notre pays et d'accompagner surtout la dissémination de l'Éthique et des Valeurs dans l'entreprise mais également auprès de leurs parties prenantes.
 - Ce parrainage marque également tout l'intérêt que le Gouvernement attache à la question de la Responsabilité Sociétale d'une manière générale et de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise et d'Organisation en particulier. Monsieur le Président de la République et son Premier Ministre ont placé l'Éthique et la Bonne Gouvernance au coeur de leurs préoccupations et de leurs actions pour un Sénégal émergent. Ils ne cessent d'ailleurs d'inviter tous nos concitoyens et toutes nos entreprises à adopter des attitudes de

rupture, tendant à favoriser la Bonne gouvernance et le respect de l'Etat de droit. L'Initiative RSE Senegal est une réponse à leur appel

- ✚ Les entreprises du Sénégal, et très certainement celles des pays de la sous-région, doivent absolument se mobiliser et agir vite si on veut garantir la paix et la sécurité dans notre sous-région. Pour ce faire, 3 enjeux dont elles doivent se préoccuper en priorité :

1° enjeu) l'Ethique, les Valeurs morales et les principes de la Responsabilité sociétale afin de ré-instaurer surtout, une culture du Travail, une culture du résultat et des comportements plus responsables dans l'entreprise mais également dans notre Société. Aussi, en raison des enjeux que présentent la RSE et le Développement Durable sur les plans économique, social et environnemental, serait-il hautement souhaitable de lancer une initiative collective de partenariat dans le domaine de la Communication sur la RSE

2° enjeu) l'emploi des jeunes et la nécessité pour les entreprises de contribuer davantage à la création d'emplois en favorisant notamment l'auto-emploi et l'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés. Faciliter l'accès à des marchés d'entreprises socialement engagées et à des marchés publics pour cette catégorie d'entrepreneurs, méritants et bien encadrés, constitue là une initiative majeure que RSE Senegal se propose de lancer avec l'appui de l'Etat et ses partenaires.

3° enjeu) l'atteinte des objectifs de Développement Durable : Les entreprises sont invitées à dépasser le stade du Mécénat pour s'impliquer davantage dans des projets ayant un réel impact social et environnemental et ainsi, mieux lutter contre la pauvreté

- ✚ RSE Senegal se félicite de **la qualité du partenariat** qui s'est tissé, depuis 2008 avec l'Ambassade du CANADA au Sénégal, son partenaire historique, et depuis 2010 avec l'UCAD, à travers l'Institut des Sciences de l'Environnement. Ces partenariats sont bâtis autour d'une vision commune sur la RSE et autour de **projets concrets de développement** : dans le domaine de la Formation diplômante en RSE pour ce qui concerne l'UCAD, et dans le domaine de la vulgarisation de la RSE dans la sous-région pour ce qui concerne l'Ambassade du Canada.

M.Saliou NDIAYE, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

- ✚ Le Pr Saliou NDIAYE, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop et Président de l'Assemblée des Universités a pour sa part salué le travail réalisé par le Réseau RSE Sénégal pour renforcer le partenariat entre les différentes parties prenantes à la Responsabilité Sociétale.
- ✚ Il a rappelé que dans le cadre de la RSE, l'entreprise dont la vocation première est de faire du profit doit intégrer les concepts de performance économique, sociale et sociétale. La RSE est qui est la voie royale de réconciliation des intérêts privés et de l'intérêt commun est une question qui préoccupe les enseignants et chercheurs de l'UCAD. Depuis 1991, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) en particulier ont inscrit au cœur de leurs programmes le développement durable et l'évaluation environnementale et social. Le partenariat entre l'ISE et RSE Senegal est déjà fécond et a enregistré, grâce à l'appui de la GIZ, la création :

- en 2009, d'**une Unité d'Enseignement et de Recherche (UER) sur l'Éthique, la Gouvernance et la RSE,**
- en 2010, d'**un Master Professionnel RSE**
- en 2012 du **Groupe de Réflexion et d'action sur la RSO (GraRSO)**, un réseau think tank multi-parties qui va s'atteler à l'élaboration d'une stratégie nationale de déploiement de la RSO.

- ✚ Il a indiqué également la réalisation par des étudiants et chercheurs de **quatre (4) études dans des domaines sectoriels de la RSE** (banque, immobilier, mines et éco-village et une dizaine en cours d'élaboration

SEM. L'Ambassadeur du CANADA au Sénégal – M. Perry J.CALDERWOOD

- ✚ Félicitations à RSE Sénégal particulièrement pour tous les efforts déployés au cours de la dernière année, afin d'assurer la réalisation de cet important évènement, qui fait rayonner l'esprit de partenariat et de collaboration entre les parties prenantes, et qui met en avant l'expertise sénégalaise, africaine et internationale sur un enjeu extrêmement important pour la communauté globale.
- ✚ RSE Sénégal est un partenaire privilégié de l'Ambassade du Canada depuis plusieurs années. Cette étroite collaboration s'est matérialisée à travers la co-organisation de plusieurs activités de vulgarisation de la RSE au Sénégal (ateliers, séminaires, visites de site, etc) et dans la sous-région. Le Canada a notamment cheminé avec RSE Sénégal dans l'organisation et l'animation des Forums Internationaux sur la RSE en 2009, 2010 et 2011.
- ✚ l'édition du Forum RSE 2012 se tient au cours d'une année très spéciale pour mon pays, car le Canada célèbre en 2012 le 50ème anniversaire de relations diplomatiques avec le Sénégal, mais aussi, le 4ième Forum RSE de Dakar fait suite à la visite au Sénégal en octobre dernier du Premier Ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper, qui a souligné lors de son passage en terre sénégalaise la détermination du gouvernement du Canada à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE) auprès du milieu canadien des affaires, des groupes de la société civile, des gouvernements étrangers et des communautés, ainsi qu'auprès d'autres intervenants.
- ✚ **Le Premier ministre Harper a annoncé son appui à la création d'un réseau régional de responsabilité sociale des entreprises (RSE).** Cette initiative, essaiera de lier davantage les réseaux existants de RSE appuyés ou parrainés par le Canada au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée et on l'espère prochainement au Mali et ailleurs dans la sous-région. Cela avec l'objectif de faciliter le dialogue sur les normes et les bonnes pratiques dans le secteur de l'extraction entre les intervenants canadiens et d'Afrique de l'Ouest de l'industrie, du gouvernement et de la société civile.
- ✚ Il a également fait un rappel de **l'engagement soutenu du gouvernement et du secteur privé canadiens en matière de RSE qui s'est illustré par un certain nombre d'efforts de collaboration**, notamment :
 - Notre partenariat avec RSE Sénégal;
 - Notre appui au Forum international de la RSE de Dakar 2012, activité RSE prestigieuse et leader en Afrique;

- Notre appui au lancement de la nouvelle charte nationale sénégalaise de RSE, destinée à servir de cadre de référence pour les bonnes pratiques de RSE et de guide pratique pour la mise en oeuvre des initiatives de RSE.
- ✚ Fierté de voir associé au Forum RSE de Dakar 2012 un partenaire technique canadien de taille, tel que l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM). Au cours de sa visite au Sénégal, **le Premier ministre Harper a approuvé une série d'initiatives lancées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM), qui favoriseront la RSE.** Plus précisément :
 - le lancement de la première section africaine de l'ICM, à Dakar, qui sera suivie par d'autres dans la sous-région,
 - la réalisation d'un premier symposium africain sur l'or de l'ICM à Dakar. Celui-ci aura lieu demain le 3 novembre 2012 en collaboration avec le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),
 - l'engagement de l'ICM, en collaboration avec des partenaires en Afrique de l'Ouest, à accompagner la création de l'Institut minier ouest-africain, afin de contribuer à la formation technique et professionnelle, de soutenir la croissance des chaînes d'approvisionnement locales et de promouvoir les bonnes pratiques dans le secteur de l'extraction.

M. le Représentant du Premier Ministre – M. Modienne GUISSÉ, Directeur de Cabinet du Ministre des Mines et de l'Énergie

- ✚ La 4^{ème} édition du Forum international de Dakar sur la RSE consacre un rendez-vous annuel sur les questions d'une importance majeure dans la vie de toutes nos organisations de notre pays, quel que soit leur localisation et leur taille.
- ✚ Remerciements à l'Ambassadeur du Canada pour son soutien régulier et actif apporté à l'organisation de cet événement et félicitations aussi pour la part déterminante qui lui revient dans la promotion et la diffusion de cette culture de la RSE au Sénégal
- ✚ La RSE n'est pas seulement une réponse spontanée aux détresses des populations. Elle va au-delà : responsabilité de rendre compte, transparence, développement durable, comportement éthique, précaution, respect des droits de l'homme et respect de la diversité. C'est fort de ce principe que le Gouvernement du Sénégal a posé un certain nombre d'actes dans le secteur minier et industriel démontrant ainsi sa disponibilité à créer les conditions d'une émergence d'un tissu national d'entreprises socialement responsables et plus efficacement réparties sur le territoire national. Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à assurer plus de transparence dans la gestion publique et dans l'inclusion des autres acteurs nationaux. Le Sénégal a fait acte de candidature à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).
- ✚ Dans le secteur industriel, des signaux forts sont envoyés aux acteurs économiques pour dire qu'il est temps que nous mettions ensemble nos énergies et nos ressources au service du Développement Durable. En effet, près de 90% des activités industrielles sont concentrées dans la région de Dakar alors que nos régions regorgent d'immenses potentialités autour desquelles il est possible d'organiser la création de richesses et d'emplois durables. Pour y parvenir, les industries installées dans les régions ont un rôle important à jouer en tant qu'animatrices de pôles de développement industriel avec lesquels ensemble nous

pourrions organiser les synergies et les complémentarités pour donner naissance à la création d'entreprises de sous-traitance, d'écoles de formations qualifiantes, d'organisations d'opérateurs et opératrices spécialisées la transformation de ressources locales ainsi que la promotion du commerce local par l'externalisation des achats et des approvisionnements auprès des fournisseurs des régions. ICS à Thiès, la CSS et la SOCAS à Saint Louis, SUNEOR à Diourbel et Kaolack, etc.. constituent autant de locomotives qui peuvent tirer d'importantes initiatives locales comme la création de nouvelles entreprises, les partenariats avec des universités et des laboratoires dans les régions ou des écoles de formation répondant aux besoins des activités économiques de la région, y compris la Santé, l'Environnement et la Culture. La RSE peut jouer un rôle extrêmement important dans la conscientisation collective et surtout des chefs d'entreprise dans leur devoir d'accompagner le développement rural dans notre pays et dans la sous-région.

- ✚ S'agissant du développement économique, le Gouvernement compte s'appuyer sur 3 axes stratégiques, à savoir :
 - La consolidation des bases d'un Gouvernance démocratique, transparente, plus rigoureuse et plus efficace,
 - Le renforcement de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques,
 - La croissance soutenue, durable et inclusive

L'idée de création de la Charte RSE&DD des entreprises du Sénégal s'inscrit dans notre stratégie pour l'atteinte des OMD. Ces entreprises devront assurer le leadership dans la promotion de l'emploi local à travers l'encadrement des opérations économiques implantées autour de ses grandes unités de production industrielles, minières, agro-industrielles, l'insertion de ses jeunes diplômés dans les effectifs de ces entreprises, l'accompagnement de l'entrepreneuriat dans le cadre de la sous-traitance ou de la prestation de services, la mise en place de projets structurants dans la préservation de l'environnement.

3-Communications sur les politiques de Coopération internationale en faveur d'un déploiement de la RSO en Afrique de l'Ouest

M.Carlos ROJAS-ARBULU, Délégué Commercial Afrique de l'Ouest auprès de l'Ambassade du CANADA au Sénégal

- ✚ M.ROJA-ARBULU a présenté une communication sur le thème suivant :
«Partenariat Nord–Sud pour le développement de la RSE en Afrique de l'Ouest, l'exemple canadien»

- ✚ En vue de renforcer l'avantage canadien dans l'implantation du secteur canadien des mines à l'étranger, une stratégie de RSE pour les sociétés extractives canadiennes présentes à l'étranger a été déployée. Elle s'appuie sur de vastes consultations auprès de nombreux intervenants et est axée sur les activités à l'étranger du secteur extractif canadien

Cette approche RSE proprement canadienne a été développée sur la base des :

- Attentes à l'égard de toutes les entreprises canadiennes
- Fondée sur un engagement volontaire

- Reposant sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- ✚ Après avoir présenté les grandes lignes de cette stratégie, M.ROJAS-ARBULU a fait cas de la question relative à la corruption dans le secteur minier. Conscient des distorsions qu'elle crée sur les marchés et des inégalités entre les entreprises, en plus de détruire les principes démocratiques, il convient de faire mention d'une législation mise en œuvre au Canada qui est une Loi sur la corruption d'agents publics étrangers. Le Canada ne détient pas toutes les réponses mais peut se prévaloir d'une certaine expérience. Le Canada est reconnu comme étant un investisseur et un partenaire de choix grâce à ses actions en matière de RSE.
- ✚ Les échanges avec le public ont principalement porté sur :
 - L'implication des populations et la nécessité d'un dialogue social avec les communautés concernées.
 - La Transparence et le reporting des activités des industries minières avec l'intérêt pour les Etats africains d'adhérer à l'initiative ITIE
 - La responsabilité du secteur bancaire dans le financement d'un secteur minier à fort impact environnemental

SEM.Michel DOUCIN, Ambassadeur français de la RSE et de la Bio-éthique

- ✚ M.DOUCIN a présenté une communication sur le thème suivant : «**La Responsabilité Sociale des Entreprises: nouveau champ de la coopération française**»
- ✚ L'intervention a porté sur l'un des volets de la nouvelle politique d'aide au développement que les autorités politiques françaises élues en mai et juin dernier ont décidé d'élaborer, dans un acte de refondation, après 50 ans d'indépendances. Des Assises Nationales du Développement vont être lancées dans quelques jours par le ministre délégué, M. Pascal CANFIN. Cette nouvelle politique sera issue de cette refondation démocratique, mais nous savons déjà que ***l'intention du ministre est d'ajouter un volet responsabilité sociale des entreprises à la politique française de développement.***
- ✚ Avant d'indiquer les grandes lignes de ce que pourrait être ce nouveau volet, M.DOUCIN a tenu à répondre à la question : «Pourquoi ajouter la RSE dans la politique d'aide au développement ?» en présentant sa définition de la RSE, ainsi que les enjeux que représente la RSE pour les gouvernements des pays en développement.
- ✚ Les axes de ce que pourrait être une politique française de développement promouvant la RSE sont de 4 ordres :
 1. ***Favoriser l'inclusion des PVD dans les négociations sur les normes.*** Il y a, dans l'agenda international, de nombreuses négociations où il importe que les gouvernements des pays en développement francophones soient activement présents
 2. ***Encourager les initiatives collectives d'entreprises locales désireuses d'expérimenter la RSE.*** Les Forums RSE sont des éléments essentiels du développement d'une culture RSE. La France est prête à accompagner aussi le développement des Forums, en y ajoutant un intérêt particulier pour les groupes nationaux du Pacte Mondial. Le chapitre français, fort de ses 700

entreprises adhérentes, est en train de finaliser un accord avec l'AFD pour mettre en place de tels appuis.

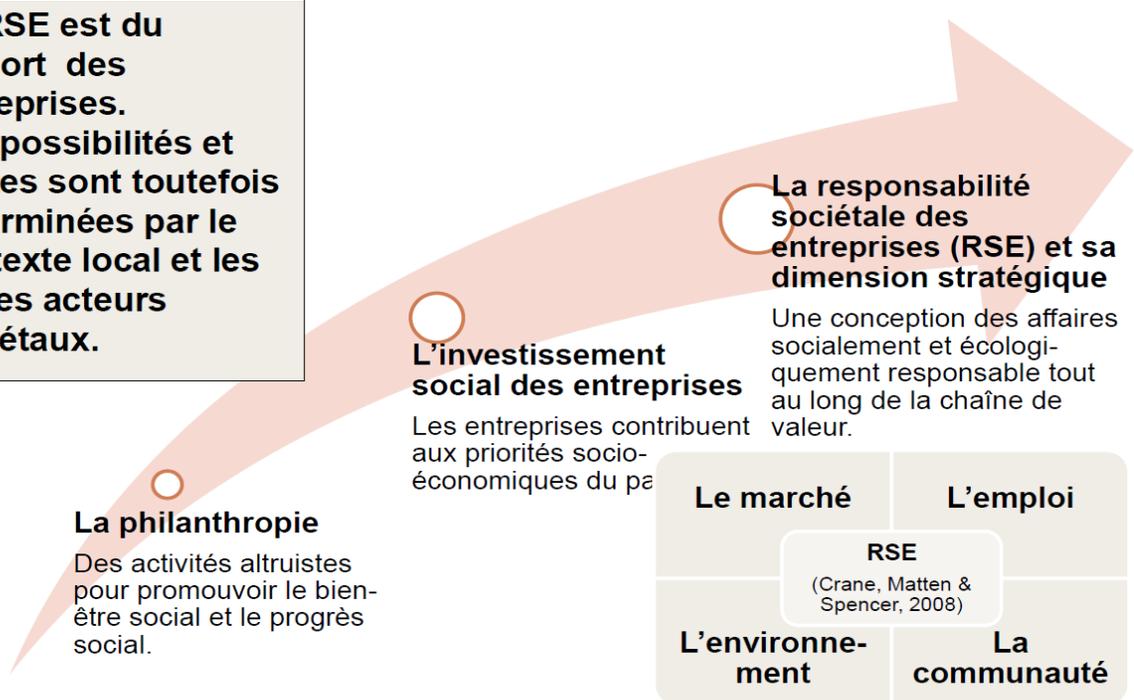
3. ***Favoriser l'expérimentation de nouveaux modèles inclusifs participant à la lutte contre la pauvreté.*** Le Ministère français des Affaires Etrangères est en train de créer un groupe de réflexion avec des organisations patronales et des ONG, à Paris, pour explorer la possibilité d'aider au développement à plus grande échelle des expériences qui émergent. Une attention particulière sera apportée au commerce équitable. Il sera demandé prochainement aux ambassades de France de travailler aussi sur le sujet avec tous les acteurs locaux impliqués, en particulier dans le cadre des annulations de dette sous la forme des C2D
4. ***Apporter un appui aux Etats et autorités locales dans l'élaboration de leurs politiques de RSE.*** Les Etats ont besoin de développer leur capacité d'exercer une fonction de maître d'ouvrage lorsqu'ils délèguent des services publics à des privés. Il faut qu'ils définissent l'encadrement réglementaire et législatif de ces délégations. Plus largement, il convient de les aider à définir des législations sur la RSE.

4-Partage d'expériences internationales sur la mise en œuvre de la RSO

Mme Anne REINER de GIZ/Centre de Coopération pour le Secteur Privé

- ✚ Mme REINER a présenté une communication sur le thème suivant : «**Restitution de l'étude sur le profil RSO de l'Afrique (12 pays)**»
- ✚ La GIZ définit la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ainsi : «la RSE est l'activité responsable engagée par les entreprises dans le but d'utiliser les marges de manœuvre dont elles disposent pour promouvoir un développement durable.» (BMZ 2010). Dans cet encadré :

La RSE est du ressort des entreprises. Ses possibilités et limites sont toutefois déterminées par le contexte local et les autres acteurs sociétaux.



- ✚ La cartographie de la RSE en Afrique subsaharienne à travers un projet en partenariat avec l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud)
À l'échelle nationale dans les pays tels que : Cameroun, Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie et à l'échelle régionale, l'issue de l'étude a fait constaté que la RSE varie d'un pays à l'autre... Ce en raison de facteurs contextuels tels que :
 - système politique
 - système financier
 - éducation et marché du travail
 - système culturel.Mais aussi varie au sein d'un pays du fait
 - de normes et stratégies internationales (Pacte mondial, ISO 26000) et nationales (législation, normes d'un secteur industriel),
 - de l'échange d'idées et d'expériences entre entreprises et

- de la pression normative exercée par des institutions académiques ou des associations professionnelles.(Matten & Moon (2008)).

Pour résumer les gouvernements, les milieux universitaires et le secteur privé montrent un intérêt croissant pour la RSE stratégique. La société civile est pour l'instant l'acteur sociétal le moins impliqué dans la RSE.

✚ Un certain nombre de recommandations ont été élaborés :

- Les gouvernements doivent poursuivre leurs efforts pour créer un environnement dans lequel les entreprises pourront mieux harmoniser leurs stratégies RSE par rapport aux priorités nationales. Les gouvernements doivent aussi intensifier leurs efforts pour que la société civile puisse exercer son rôle d'observateur.
- Les milieux universitaires doivent inclure dans leurs programmes la recherche et la critique des politiques publiques en matière de RSE. En plus de la mise en place de centres RSE, la collaboration dans ce domaine entre plusieurs institutions académiques « classiques » est essentielle.
- Il importe que la société civile s'implique davantage et soit mieux intégrée dans la démarche de RSE. Cela avant tout parce que l'activisme des parties prenantes influence les risques des entreprises (multinationales) et donc leur engagement, notamment en ce qui concerne la corruption, l'égalité des sexes, les droits humains, le travail des enfants, etc.
- Des organisations multilatérales (ONU, Banque mondiale etc.) et régionales (Union africaine, NEPAD, etc.) peuvent jouer un rôle déterminant en guidant et surveillant les processus de développement.
- Le secteur privé doit élargir sa conception de la RSE en l'adoptant comme une stratégie d'entreprise, c'est-à-dire comme une conception des affaires socialement et écologiquement responsable tout au long de la chaîne de valeur et évoluer d'un investisseur dans les secteurs élémentaires à un contributeur aux défis mondiaux comme la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et l'eau.

M.Jean Pierre LISTRE, Chargé de mission à la Cellule RSE de l'AFD à Paris

✚ M.LISTRE a présenté une communication sur le thème suivant : **«AFD : l'exemple d'une organisation publique qui intègre la RSO et en assure la promotion auprès de ses partenaires»**. Sa présentation a été articulée ainsi :

1. Où en est l'AFD en matière de démarche RSE ?

Réalisations et perspectives

1.1) D'abord, comment l'AFD perçoit-elle la démarche RSE (une obligation mais aussi une opportunité) et qu'en attend-elle (un instrument utile et efficace) ?

1.2) Le chemin déjà parcouru par le groupe AFD et la situation actuelle : mise en place d'un dispositif préparant l'avenir

1.3) Les perspectives à moyen terme : une organisation nécessairement en phase avec l'agenda des documents cadres de stratégie et les exigences et enjeux internes et externes

1.4) Quelques points à retenir pour une appropriation et une diffusion internes efficaces et fluides des processus liés à la démarche RSE

2. Une expérience de transmission de bonnes pratiques RSE vers le secteur privé : le cas de HALKBANK (Turquie)
 - 2.1) Pourquoi une banque est-elle un vecteur efficace de transmission de bonnes pratiques RSE ?
 - 2.2) Comment le partenariat entre HALKBANK et l'AFD a-t-il été monté ?
 - 2.3) Grandes lignes et mode de fonctionnement du programme RSE de la HALKBANK
 3. D'autres expériences instructives, via l'AFD et PROPARCO
 4. Rappels et Définitions
- ✚ En guise d'autres expériences instructives menées au Sénégal, via l'AFD et PROPARCO, M.LISTRE a cité le programme «SGBS et sa ligne verte» ainsi que l'appui RSE aux Intermédiaires financiers par PROPARCO, pour leur propre compte (exemple de la BICIS)

5-Panel de discussions entre experts africains sur la stratégie de déploiement de la RSO

Au regard des initiatives qui se multiplient sous diverses formes dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (forum et journées d'étude, Réseaux, Chartes, Master RSE, etc...), on peut affirmer que la RSE est bien dans une dynamique d'amorçage, surtout au niveau du Secteur privé. Toutefois, pour favoriser l'ancrage de la RSE dans la Société et contribuer ainsi plus efficacement au Développement Durable de la sous-région, un débat a été suscité autour des questions suivantes :

1. Comment mettre en place une plateforme permettant d'institutionnaliser la RSE et RSO au Sénégal et en Afrique de l'ouest.
2. Qui sont les acteurs de cette initiative ?

Pr Abdoulaye SENE (représentant des milieux académiques) indique qu'il y a un certain nombre de préalables que le Sénégal a déjà réunis dans sa démarche d'institutionnalisation de la RSE : les actions de dialogue social menées par le Comité National du Dialogue Social et par l'organisation chaque année du Forum RSE depuis 2009. Il ajoute que les Accords de partenariat environnemental entre l'AFD et la BOAD s'inscrivent également dans le sens de l'institutionnalisation de la RSE dans les économies Ouest Africaine. Il constate toutefois, à l'intérieur des espaces nationaux, la frilosité des banques d'affaires pour la mise en place de véritables démarches RSE.

Comment amener l'Etat à s'intéresser davantage au processus de déploiement de la RSO ? C'est d'abord en multipliant ce type d'évènements, de dialogue et par une approche participative plus étendue que nous réussirons à faire venir les pouvoirs publics dans le processus d'élaboration de la RSE. Mais il ne faut pas compter exclusivement sur l'Etat. Il faut de l'autre côté, en tant qu'action citoyenne, que nous puissions alimenter une veille permettant aux pouvoirs publics d'aller dans le sens de l'élaboration d'une stratégie RSE pour le pays. L'Etat devra se manifester dans la construction de la RSE car il faut dans ce domaine un régulateur. C'est le contexte politique et économique qui pourra déterminer l'ancrage institutionnel de la RSE au Sénégal et dans chaque pays de la sous-région.

M.Gustave ABOUA (représentant le Secteur public) indique que depuis 2011 le Gouvernement ivoirien a traduit la RSE comme une de ses priorités. Un engagement politique fort a été lancé afin d'impliquer toutes les parties prenantes dans la démarche RSE. La Côte d'Ivoire est à un stade de communication, de sensibilisation et de formation sur la RSE. La prochaine étape pour la Côte d'Ivoire est la création dans chaque département ministériel et dans chaque organisation déconcentrée et décentralisée des comités sectoriels de RSE et développement durable. Une réflexion participative et inclusive sur l'élaboration d'une loi sur le processus de pratique de la RSE va être lancée. Cette loi s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de Développement durable de la Côte d'Ivoire élaboré avec l'appui de l'OIF. « Le retour en arrière n'est pas permis, la vertu c'est le développement durable, la vertu c'est la RSE ». Une nouvelle législation permettra d'être en phase avec tous les pays qui ont adopté la RSE comme moyen de mise en œuvre de l'économie verte.

M.Meïssa FALL (représentant le Secteur privé) a particulièrement insisté sur trois points :

1) la notion de rentabilité en rappelant que le secteur est avant tout des investisseurs, des actionnaires dont première vocation, à travers l'entreprise, est la recherche du profit. Il se distingue du secteur public qui défend la notion d'intérêt général. M.FALL a cité l'exemple des industriels de la baie de Hann qui doivent satisfaire à un nouvel environnement et à de nouvelles obligations ; cela pose une question de la recherche de la marge de manœuvre les permettant de satisfaire à leur besoins de développement?

2) le respect de la loi : il y a déjà un arsenal juridique qui existe déjà même si il y a lieu de le renforcer. Par contre en ce qui concerne sa gouvernance, il y a nécessité de renforcer cet arsenal juridique

3) au-delà de la recherche de la rentabilité et du respect des normes et lois en vigueur, la troisième dimension c'est la vertu qui est à rechercher non pas au niveau des personnes morales mais plus au niveau des dirigeants d'entreprises. Une dimension de longue haleine que le Secteur privé est amené à soutenir.

En conclusion, la RSE n'est pas une question du « tout éthique immédiatement », du « tout environnement tout de suite » mais plutôt une dynamique de long terme.

M.Saliou DIOP (représentant la Société civile) indique que le forum civil « section sénégalaise de Transparency International » s'est intéressé à la question de la RSE depuis 2009 ce qui a amené à la mise sur pied de deux programmes :

1^{ier} programme : gouvernance minière dans la région de Tambacounda et de Kédougou. Les normes de gouvernance sont-elles respectées afin de prévoir le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Ce programme a permis de constater qu'il y a beaucoup de manquements au niveau local dans la mesure où les collectivités locales ne sont pas associées. Pas de démarches participatives, pas de transparence. Seuls acteurs dialoguant : l'Etat et les compagnies minières.

2^{ième} programme : bonne gouvernance de l'eau potable.

Le forum civil propose à RSE Senegal d'évaluer le mode de gouvernance des organisations africaines, d'identifier les freins et les facteurs de changement à

l'intégration de la RSE et définir un cadre de gouvernance pour la mise en œuvre d'un plan d'action RSE articulé autour des politiques africaines de développement.

En perspective le forum civil propose la création d'un observatoire national qui va prendre en compte un cadre contraignant pour que les entreprises assument effectivement leur responsabilité vis-à-vis de la société. Ce cadre sera un lieu d'échanges et de partage pour que tous les acteurs puissent être impliqués dans ce nouveau concept qui est en débat partout dans le monde.

Pr Henri Mathieu LO (ancien Coordonnateur de la Stratégie Nationale de Développement Durable et représentant les Milieux académiques) a rappelé que la SNDD a été conduite de 2002 à 2005 et qu'à ce jour elle n'a pas été validée du fait de l'instabilité institutionnelle. Malgré cela, le Secteur privé a sa partition à jouer dans le cadre du Développement Durable. Nous n'appelions pas à l'époque cet exercice Responsabilité Sociale d'Entreprise, mais ce que nous visions, c'est que chacun dans le secteur où il évolue se rende compte qu'il a des obligations et que ces obligations, il puisse les pratiquer dans un cadre organisé d'où la SNDD. Pas d'institutionnalisation sans cadre formel. Ne pas réduire la RSE au cadre formel. Qui dit institutionnalisation dit articulation et incorporation de ces différents aspects liés à la RSE dans la pratique de tous les jours. Il faudrait dépasser ce côté technique qui veut qu'à chaque fois qu'un concept né, il est repris par cœur par tout le monde et dans tous les documents sans que ce ne soit une pratique effective et quotidienne. La SNDD doit servir de cadre pour la pratique de la RSE Ce qui pose un problème d'instabilité institutionnelle.

M.Tounao KIRI (représentant les partenaires au développement) fait observer que l'organisation de la 4^{ème} édition du Forum sur la RSE la preuve que le Secteur privé avance dans le domaine du Développement Durable (DD). Le DD est une question de méthode. Dans l'agenda 21, il y a plein de vertus mais comment faire cet agenda 21. Un des outils c'est la norme ISO 26000. Si vous reconnaissez que l'ISO 26000 est un outil pour le DD, vous devez d'abord l'appliquez à vous-mêmes. c'est volontaire et ce n'est pas vérifiable. Comment institutionnaliser ? la conviction de la francophonie est qu'il faut des politiques publiques. Quel référentiel international, quelle légitimité, quel mécanisme et quelle cible ? Il faut travailler à deux niveaux, au niveau global avec les ambassadeurs des pays francophones afin que la RSE figure dans l'agenda des négociations, et en accompagnant les pays dans le cadre des SNDD pour qu'elles insèrent des mécanismes et mobilisent les acteurs nationaux autour de la RSE, et ce au bénéfice des populations.

M.Lucien MENDY (représentant les syndicats de travailleurs) rappelle que la vocation première de l'entreprise est effectivement la profitabilité. Toutefois, les syndicats ont compris depuis 1976, avec la déclaration de l'OIT, que les entreprises ne pouvaient se limiter à faire que du profit. Les paradigmes ont changé et nous sommes dans une culture démocratique qui nécessite une inclusion. Il faudrait que les entreprises puissent répondre aux besoins de la Société. La Déclaration de l'OIT indique qu'il faut encourager les entreprises à contribuer effectivement au progrès économique et social. Il faut donc s'inspirer des instruments internationaux tels que cette déclaration bâtie sur la base de négociations tripartites. Nous devons nous inspirer de ce processus pour le porter également au niveau local. Il faut faire attention

aux initiatives privées d'entreprises dans le domaine de la RSE car elles peuvent tirer les entreprises en deçà des normes conventionnelles. Or les syndicats de travailleurs sont pour une application des normes internationales de comportement. Il faut associer les partenaires sociaux au Comité de suivi de la Charte RSE&DD des entreprises du Sénégal.

6-Table ronde sur les outils de Gouvernance d'entreprise conçus au Sénégal

Organisée par la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption, la Table ronde a été modérée par Mme Nafissatou DIA DIOUF, Directrice de la Communication Institutionnelle et de la RSE de SONATEL, entreprise membre de la Coalition.

a) Présentation de la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption

La Coalition du Secteur Privé contre la Corruption, CSPC, est née le 19 janvier 2012 lors de l'atelier de validation de la Déclaration du secteur privé contre la corruption et du Code de bonne Conduite des Entreprises. La création de la CSPC et l'adoption de ces deux outils de gouvernance résultent de plusieurs activités menées par un noyau dur d'entreprises phares et d'experts de haut niveau pendant près d'un an de travaux, de réflexions et d'ateliers dans le cadre du Projet Gouvernance Economique, le PGE.

Le Projet Gouvernance Economique (PGE) est financé par la Banque mondiale et exécuté, pour le compte du Gouvernement sénégalais, par la CEDAF, Cellule d'Exécution Administrative et Financière du Ministère de la Justice. Il comporte plusieurs composantes pour renforcer certaines institutions de gouvernance (ARMP, CENTIF, etc.) et améliorer le climat de l'investissement. Dans ce cadre, la sous-composante « Actions collectives dirigées par le secteur privé contre la corruption » est dédiée au secteur privé pour lutter collectivement contre la corruption. L'objectif stratégique de cette sous-composante est d'élaborer, adopter et mettre en oeuvre un Pacte d'Intégrité avec un système de certification et d'incitations conçues avec les administrations partenaires, les douanes et impôts.

Les activités ont démarré avec l'atelier organisé le 13 avril 2011 avec plus 50 participants dont des entreprises phares telles que la Sonatel (télécoms), la CBAO Attijariwafa bank et SGBS (secteur bancaire), Radisson Blu (hôtellerie), mais aussi des PME et des organismes publics impliqués dans la sous-composante. Un groupe d'initiative a été créé et s'est transformé, suivant les recommandations de l'atelier, en groupe de travail ; il est appuyé par un consultant facilitateur et un groupe d'experts bénévoles. Un plan de travail a été élaboré pour 2012.

L'exécution de ce plan de travail a permis les principales réalisations suivantes, à la fin du mois de septembre 2012 :

- l'élaboration et l'adoption d'une Déclaration du secteur privé contre la corruption ;

- l'élaboration (avec l'appui d'un consultant) et l'adoption du Code de bonne Conduite des Entreprises ; ce code est une des parties essentielles du futur Pacte d'Intégrité ;
- la création de la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption, CSPC ;
- l'élection à l'unanimité de Mr Magatte Wade, une personnalité d'envergure nationale, ancien manager d'entreprises de référence (IBM Afrique de l'Ouest, AGETIP) et membre fondateur de l'Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA) qui a mis sur pieds le Code de Gouvernance des Entreprises ;
- l'adoption d'un logo ;
- la fourniture d'un local sur initiative et financement du secteur privé (en cours de finalisation) ; la mise en place de ce local fourni par le secteur privé permettra dans les prochains jours de finaliser l'installation d'un secrétariat permet pour accélérer l'exécution des activités.
- l'adoption d'une convention de partenariat avec RSE Sénégal, structure soutenue par plusieurs entreprises et organismes pour la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises, RSE.

La CSPC et RSE Sénégal ciblent les mêmes entreprises et œuvrent respectivement contre la corruption et pour la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises. La convention, dans un souci d'efficacité et d'efficience (minimisation des coûts), prévoit l'organisation conjointe d'activités chaque fois que cela est possible.

b) Objectifs visés par la Table ronde et résultats

Le Forum a fourni une tribune privilégiée pour un plaidoyer pour les différents outils complémentaires de Gouvernance d'Entreprise conçus au Sénégal, à savoir la Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal, le Code de Gouvernance d'Entreprise et le Code de bonne conduite des Entreprises. S'agissant de la lutte contre la corruption, le Forum a également permis de faire un plaidoyer sur le Pacte d'Intégrité (une des prochaines étapes).

Pour ce qui concerne la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption, les principaux objectifs visés pour la table ronde ont été atteints :

- faire un plaidoyer pour le Code de bonne Conduite et la Déclaration contre la corruption ;
- montrer comment le Code de bonne Conduite, le Code de Gouvernance d'Entreprise et la Charte RSE et Développement durable se complètent ;
- faire connaître les objectifs de la CSPC et les étapes suivantes de son programme dans le cadre du Projet Gouvernance Economique ;
- consolider le noyau dur d'entreprises participantes et attirer d'autres entreprises qui ont le profil éthique défini par la CSPC ;

- partager les incitations prévues dans le Projet Gouvernance Economique pour le Pacte d'Intégrité.

c) Présentation des outils de Gouvernance d'Entreprise

M.Philippe BARRY (RSE Senegal) a indiqué que [la Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal](#) est à la fois un cadre et un outil pratique pour orienter l'Entreprise dans la pratique de la RSE. Il a ensuite articulé sa communication autour de quatre points :

1. Qui a élaboré cette Charte ?

Conçue PAR et POUR les Entreprises du Sénégal, sous l'impulsion de l'Initiative de RSE Senegal, et l'appui technique d'un Comité technique composé de Responsables RSE de 11 entreprises de divers secteurs. Il a fait observer l'engagement du CNP dans la promotion de cette Charte auprès des entreprises.

2. Pourquoi avoir élaboré cette Charte ?

L'adhésion à cette Charte permet aux signataires de :

- se Distinguer en tant qu'entreprises volontairement engagées dans une démarche de Développement Durable
- Rendre mieux visible les actions Environnementales, Sociales, Sociétales et de Gouvernance (ESG) de l'entreprise (transparence)
- Progresser dans la pratique de la RSE et surtout mieux structurer les actions ESG (RSE stratégique)
- Servir de support pour la sensibilisation à la RSE des Parties Prenantes de l'Entreprise

3. Le contenu, l'esprit et le sens de cette Charte ?

- 7 engagements
- 7 enjeux abordés :
 1. Ethique
 2. Environnement
 3. Développement Economique Local et accompagnement à la création d'emploi par des politiques d'Achats locaux adaptées
 4. et 5 Social
 6. Engagement communautaire des entreprises = notion de micro projets structurants)
 7. Gouvernance = Rendre compte par une note ou un bilan sociétal

4. Qui va suivre le respect des engagements pris par les entreprises ?

Création en 2013 d'un Observatoire des bonnes pratiques RSE et d'un Comité de suivi des engagements composé d'acteurs multipartites (Patronat, Etat, Société civile, Syndicats de travailleurs, Milieux académiques)

M.Mamour FALL (Institut Sénégalais des Administrateurs) a indiqué L'ISA est un projet de la Place financière de Dakar qui ambitionne d'être l'association de référence des administrateurs de sociétés au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Créé sous la

forme d'une Association (récépissé n° 193 délivré par M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Dakar Plateau le 15 Mai 2007), son objet est :

- d'aider les administrateurs à exercer leur rôle au sein des Conseils d'administration
- promouvoir les pratiques vertueuses de gouvernement des entreprises
- et contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Présentant le projet de [Code de Gouvernance d'Entreprise](#), M.FALL a souligné que celui-ci a été élaboré dans une démarche de consensus avec les parties prenantes et acteurs mais aussi dans une démarche soutenue par l'Etat.

Il a passé en revue :

–la Gouvernance d'entreprise à travers la définition, les principes, l'importance de la bonne gouvernance

Parmi les domaines couverts, il a cité :

- le fonctionnement de chacune des instances
- les relations entre chaque instance
- les relations avec les parties prenantes

–le contenu du Code à travers la relation avec les actionnaires, le rôle et les missions du Conseil, la composition du Conseil, le fonctionnement du Conseil, les Comités du Conseil, la relation du Conseil avec les dirigeants, le Conseil et les Commissaires aux comptes, le Conseil et les autres parties prenantes

–Les entreprises concernées sont toutes les entreprises qui peuvent adopter le Code, en priorité les « entreprises d'intérêt public »

–La mise en oeuvre du Code est inscrite dans une démarche de progrès avec le principe « d'appliquer ou d'expliquer »

–La nécessité de suivi et d'une mise à jour

[Me Mame Adama GUEYE \(Coalition du Secteur Privé contre la Corruption\)](#) a dans un premier temps rappelé les enjeux qui ont guidé la création de cette Coalition avant de décrire le processus d'élaboration et de validation du [Code de bonne conduite des entreprises](#). Il a ensuite passé en revue le contenu du Code, à travers notamment les points suivants :

1.Préambule et les Principes directeurs qui couvrent les 3 domaines suivants :

- L'Ethique
- La Gouvernance d'entreprise
- La Responsabilité sociétale

2.Dispositions générales

3.Responsabilités de l'entreprise qui sont les suivantes :

- Respect de la loi
- Définition et mise en oeuvre de politiques et de stratégies de développement conformes aux principes directeurs
- Lutte contre la corruption et la concussion
- Politique des cadeaux
- Politique de la communication et de la publicité
- Sécurité et hygiène sur les lieux de travail
- Sécurité et qualité des produits et services
- Protection du patrimoine de l'entreprise et gestion des conflits d'intérêts

- Protection de l'environnement
- Protection des données à caractère personnel

4.Relations de l'entreprise

5.Comite de promotion de l'éthique et de la bonne gouvernance

6.Contrôle suivi et évaluation

7.Sanctions

ATELIER SUR LA STRATEGIE DE DEPLOIEMENT DE LA RSO

Organisateur : ISE et Groupe de Réflexion et de Recherche sur la RSO
Soutien financier : Coopération technique allemande GIZ

Contexte et justification

L'atelier s'est tenu en marge de la 4^{ème} édition du Forum de Dakar sur la RSE, le samedi 3 novembre 2012 de 9h00 à 14h 45 à la Salle Visioconférence de l'UCAD

Deux temps ont forts marqué cet atelier :

1. La restitution de quatre (4) études sur la RSE réalisées par les jeunes chercheurs de l'ISE-UCAD avec l'appui financier de la GIZ
2. Les contributions et préconisations du GRA-RSO pour l'élaboration d'une stratégie de déploiement de la RSO au Sénégal

L'atelier constitue un espace de dialogue et de partage des résultats pertinents de la recherche opérationnelle ainsi que des propositions de méthodologie visant à définir le cadre promotionnel de la RSO au Sénégal, voire en Afrique de l'Ouest.

a) Programme technique : Restitution des études sur la RSE au Sénégal

- « La prise en compte de la RSE dans les financements octroyés par les banques au Sénégal » Présentée par Mor Sèye Fall
- « Prise en compte des critères sociaux et environnementaux dans les investissements immobiliers au Sénégal » Présentée par Baïdy TALL
- Echanges avec le public
- « RSE et éco villages au Sénégal » Présentée par El Hadj Sékou TOURE
- « Etude sur les achats locaux des entreprises minières dans la cadre de la responsabilité sociale et environnementale » Présentée par Marina BAMBARA
- Echanges avec le public

b) Contribution et préconisations pour une stratégie de déploiement de la RSO par Mme Gloria JOSSOU-PARAISO – Consultante formatrice RSE

Le professeur **Abdoulaye SENE**, modérateur de la journée ouvre la séance avant de passer la parole aux différents chercheurs de l'Institut des Sciences de l'Environnement.

1-Restitution des études sectorielles sur la RSE

(i) Premier exposé : « Prise en compte des critères sociaux et environnementaux dans les investissements immobiliers au Sénégal », Baidy Tall

Cette étude menée dans le secteur de la construction immobilière s'est particulièrement intéressée à la problématique de la prise en compte des principes liés à la responsabilité sociale d'entreprises dans les investissements immobiliers au Sénégal .

Après une brève lecture du contexte de l'étude ainsi que ces objectifs M. Tall nous fait découvrir :

- une Absence véritable de cadre juridique et réglementaire qui structure le secteur immobilier au Sénégal causant de nombreux risques tels que les effondrements d'immeubles.
- L'absence ou la rareté des études d'impact environnementaux (comme conséquences nous avons les particules de poussières ; les maladies, risques d'accidents dans les chantiers en plus des menaces dans le domaine climatique sans oublier les risques d'inondation, désherbage : risque de contamination de la nappe phréatique.

Alors, Que fait la BHS en tant que principal bailleur dans le secteur immobilier ?

Elle dispose d'un :

- plan validé par un bureau de contrôle
- d'une séance de formation sur la RSE
- Elle a comme projet la formation de tous les comités de direction autour de cette question car la RSE ne doit pas être seulement l'apanage des leaders
- Prise en compte des handicaps dans la construction (mais le constat que l'on a pu faire n'est pas une vision d'ensemble de la RSE)

Le groupe NAMORA quant à lui plante un arbre à chaque fois qu'il construit une maison et leur plan est toujours validé par un bureau de contrôle et un médecin suit périodiquement l'état de santé des jeunes travailleurs (mais toutes ces actions ne sont pas toujours structurées autour de la RSE)

Recommandation :

- développer un important travail de sensibilisation
- Compléter le vide juridique
- La BHS doit accorder des prêts aux logements
- Être vigilant par rapport aux acteurs du secteur
- Promouvoir les documents HQE

(ii) Deuxième exposé : « Etude sur la Prise en compte de la RSE et les financements octroyés par les banques au Sénégal » Mor SEYE FALL

Sa présentation porte sur la restitution d'une étude qui a été faite sur l'application des principes de la RSE dans les financements consentis par les banques au Sénégal.

Objectifs établis sont :

- Etudier l'organisation du système financier sénégalais afin d'indiquer la place du système bancaire
- Déterminer le niveau d'intégration de la RSE dans l'octroi de financements par les banques au Sénégal
- Identifier les outils dont disposent les banques pour prendre en compte les pratiques RSE des emprunteurs.

Résultats obtenus

- Seul 5% des banques au Sénégal ont adhéré à la RSE (ces banques sont la SGBS (comité RSE), groupe ATIJARi Wafa Bank, et la BHS.
- La RSE de la SGBS est une RSE bancaire

- Par rapport à leur niveau d'application, la SGBS décerne ses financements uniquement aux entreprises qui sont au niveau de la baie de Hann.
- BHS : financement des promoteurs pour des habitats HQE/logements sociaux
- CBAO-AWB : Comité RSE

Discussions

- La législation bancaire : une rse silencieuse.
- Manquements dans les critères de classification des banques
- RSE et SGBS : une RSE bancaire or ISO 26000 nous dit que l'application de la RSE doit être étendue.

Recommandation :

❖ L'État

- mise en œuvre d'un système incitatif en faveur de la RSE
- adopter des stratégies pour renforcer les capacités des banques en matière de RSE

❖ ONG

- sensibiliser les clients pour que l'adoption de la RSE soit un critère de choix d'une banque
- éveiller la conscience des clients sur l'usage qui est fait de leur argent

❖ Les Banques

- La BCEAO doit intégrer dans ses critères de classement des paramètres environnementaux et sociaux.
- La BCEAO doit veiller au respect des engagements pris par les banques en faveur de la RSE

Première série de discussions

1. **Yacine Ba**, spécialiste en RSE prend la parole en critiquant le design de l'exposé de Mor SEYE FALL en soulignant l'absence d'information au niveau de son analyse documentaire ainsi que pour le cadre théorique.
2. **Ndeye Anna Dioufet Aïssatou Rassoul Gueye** représentantes de la SGBS quant à elles ont apporté quelques précisions sur la SGBS : La ligne verte de la SGBS sur le financement des entreprises de la baie de Hann n'est pas fortuite. « La justification est une logique de valorisation des déchets - La SGBS n'a pas une RSE bancaire selon elle : « la SGBS a la chance d'appartenir à un groupe qui depuis des décennies se préoccupe de la RSE en insistant sur les critères sociaux et environnementaux. Au delà de cette ligne verte, on intègre les aspects tels que le blanchiment d'argent.
3. **Barama SARR** de l'Association Sénégalaise de la Normalisation) : quels sont les critères d'appréciation sur les bonnes pratiques des affaires, du travail, de l'environnement ?
4. **Michel MARCEAU** de OROMIN constate que les contextes présentés sont ceux occidentaux et les solutions le sont également. Sur ces paroles il encourage les étudiants africains à conceptualiser la RSE en rapport avec leurs cultures, leurs valeurs.
5. **Alioune BA**, CNP : « la RSE est un bébé qui vient de naître la preuve il n'y a que 12 entreprises qui ont signé la CHARTE RSE /DD »
6. **Abdou Kader TOURE**, ICS MBORO revient sur le secteur des BTP par rapport aux accidents qui dominent dans les archives de la Caisse de Sécurité Sociale. Il

prend le contrepied de MARCEAU en posant cette question : quelle a été la position d'impact des filiales sur la mise en place de la RSE au Sénégal ?

(iii)Troisième exposé

« Etude sur les achats locaux des entreprises minières dans le cadre de la responsabilité environnementale et sociale » *Marina BAMBARA*

Avec la vague de libéralisme issue du mouvement de mondialisation alliée à la remontée fulgurante des cours mondiaux de l'orée à la reforme des textes encadrant l'activité minière, le Sénégal est entré pleinement dans la réalisation de sa vocation minière notamment dans sa région orientale. Cet environnement attractif a favorisé l'installation de grands groupes miniers dans la région de Kédougou.

Aujourd'hui, près d'une décennie après, ce boum minier alors porteur d'immenses espoirs reste encore peu à même de répondre aux fortes attentes économiques et sociales de cette région où 86% de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté. S'il est vrai que l'Etat y a été très peu présent (et ce depuis les indépendances), les actions sociétales déployées par les entreprises minières au nom de leur politique de responsabilité Sociale et Environnementale restent fortement teintées d'une logique d'assistance et de redistribution des richesses qui ralentit le développement local.

Cette étude qui aborde l'approche partenariale de l'ancrage territorial des entreprises minières part de l'examen des relations d'affaires qu'elles entretiennent avec des micros, petites et moyennes entreprises dans le déroulement de leur chaînes d'approvisionnement afin d'en mesurer l'impact sur le développement local et la région.

Comment impulser un développement local dans la région de Kédougou ?

Résultats : deux entreprises sont choisies Oromin et Teranga GOLD

- faible capacité des opérateurs
- 20 groupes d'achats de biens et services :
- une majorité d'achat de moins de 500 sont toujours effectués à Dakar et s'élargissent mieux que ceux de Kédougou (en 2011 2% pour Kédougou et 99% pour Dakar).

D'où viennent ces problèmes ?

- insuffisance de l'approche par rapport aux entreprises minières
- prédominance des chaînes d'approvisionnement
- Non compréhension des critères
- Pas de diversité des fournisseurs
- Absence de dialogue

Recommandations

- Elaboration de politique des achats responsables
- Renforcement du développement des chaînes d'approvisionnement
- Régulation de l'Etat
- maîtriser le code minier sur les achats nationaux

Conclusion : le niveau d'achat dans la région de Kédougou est d'un niveau très faible. Le projet minier est limité dans sa durée.

(iv) Quatrième exposé : « Etude sur l'intégration de la RSE dans l'agence national des ecovillages » *El Hadj Sékou TOURE* :

Objectif : Intégrer la démarche RSE dans la gestion des ecovillages au Sénégal.

Le processus de transformation des villages en éco villages prend en compte huit engagements.

Cet étude tante d'identifier les défis des éco-villages en vue d'assoir la démarche RSE en définissant les voies et moyens d'adoption de la démarche. Ensuite elle permet d'arêtier l'intérêt d'adopter la démarche RSE pour les éco-villages ainsi qu'à ivres autres organismes publics sénégalais soucieux de leur environnement

L'ANEV (Agence National des éco-villages) doit veiller à la qualité de produit locaux et la RSE doit insister sur la santé des populations et insister sur les formations professionnelles et de l'alphabétisation

Discussions

7. **Anne REINER** de la GIZ apprécie les différentes études réalisées par l'ISE avant de nous parler de l'étude en cours du Centre pour la Coopération avec le secteur privé, étude portant sur 12 pays de l'AFRIQUE pour la majorité des pays anglophone.

L'objectif de cette étude est d'analyser les contextes nationaux de RSE dans chaque pays en mettant en place une cartographie avec l'aide de l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud)

Deux questions fondamentales se posent :

- Comment les entreprises comprennent-elles et mettent-elles en œuvre leur responsabilité et redevabilité dans leurs opérations et relations d'affaires ?
- Quel rôle jouent les autres secteurs sociétaux? Quelle influence ont-ils sur la RSE ?

L'étude n'est pas encore publiée mais quelques constats ont été faits à savoir la lenteur des progrès de la RSE surtout influencée par des groupes multinationaux, des organisations multilatérales et des stratégies internationales. Egalement il existe des problèmes plus difficiles à aborder que sont la corruption et la protection de l'environnement.

Le travail final sera publié l'année prochaine, avec l'appui de RSE SENEGAL s'il le désire, nous dit Mme Reiner avant de rendre la parole.

8. **M Elimane KANE** « il nous faut toujours faire de la recherche pour conceptualiser la rse au niveau local. il brosse un peu le cas de SHELL par rapport à ses efforts de RSE en Europe et sa nonchalance en AFRIQUE. C'est ce qui manque un peu dans les études de l'ETAT.

Il revient à l'étude de Mlle BAMBARA en lui disant qu'il fallait avoir une vision critique du code minier pour aller au delà de l'implication de l'Etat. Donc, nous devons encore faire de la recherche.

Enfin, s'adressant à M. TOURE il demande s'il existe des ecovillages dans la région de Kédougou et si cela peut régler le problème de la pauvreté dans cette zone ?

9. **Ibrahima SARR**, représentant de l'ANEV répond à la question de Elimane Kane en affirmant oui ya un ecovillages dans la zone de Kédougou.

Puis il critique le travail de MARINA en soulignant l'absence d'outils non utilisés.
« Vous avez fait fi des textes réglementaires par rapport au contrats et relations employeur employé. »

5. **Henry LO** : la communication sur la RSE a le risque de poser les communautés à bout (pourquoi notre région est si riche alors qu'on est très pauvre ?) la conclusion que je tire du rapport sur les achats locaux est similaire a la sienne c'est-à-dire la recrudescence de l'exploitation de l'or affaiblit le développement du secteur agricole qui était la première source de revenus de ces populations .

6. **Mamadou KANDE**, ministre de l'écologie : « que font de manière concrètes les entreprises minières comme OROMIN dans cette zone de Kédougou ?

7. **Yacine BA, doctorante RSE** : Quel fournisseur vous avez interrogé pour ce travail ? Est ces entreprises citées, au delà de l'envie s'inscrivent dans la démarche RSE ?

7. **Cheikh FOFANA** ; secrétaire exécutif du volet environnement au sein NEPAD dit qu'il ne faut pas attendre que la société minières fassent quelque chose pour les habitants de Kédougou. Il revient à la société civile et à l'état d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

8. **Abderamane KONE** magnifie d'abord le travail qui a été fait « aujourd'hui pour faire un travail de vulgarisation de la RSE il nous faut un argumentaire (...) Il ya un problème de dialogue politique entre l'Etat, le milieu académique et la société civile

9. **Alioune BA** : suggère-lui qu'il faut pousser la recherche sur le chiffrage des achats locaux des entreprises basées à Dakar (typologie).

10. **Nadia** étudiante en première année a l'ISE : quel est l'apport du plus faible maillon de l'entreprise dans a RSE.

Après cette deuxième série d'intervention Marina BAMBARA à essayé de revenir sur certains point.

Par rapport a la question de M. KANDE sur les actions concrètes des entreprises minières citées elle a précisé que Teranga Gold était également dans le maraichage.

Concernant les critères d'achats, nous avons respectivement la qualité, la quantité et le produit. Enfin elle ajoute qu'il vaut mieux de développer la chaîne d'approvisionnement au lieu de se focaliser dans le processus de formation. C'est une des stratégies approuvées pour renforcer le programme de capacité.

2-Contribution et préconisations sur le déploiement de la RSO

Par Mme Gloria JOSSOU-PARAISSO, Consultante formatrice RSE

1- clarification des termes courants :

✚ **RSE: Responsabilité Sociétale des Entreprises** : est un concept dans lequel les entreprises intègrent de manière volontaire, des préoccupations sociales et environnementales, à leurs activités commerciales et avec toutes leurs parties prenantes internes et externes.

Elle est la contribution des entreprises au Développement Durable et elle intervient dans les domaines ; économique, social et environnemental. Elle se caractérise par :

- Démarche volontaire d'une entreprise;
- Prise en compte de ses impacts sociaux et environnementaux;

-Identification et dialogue avec les parties prenantes;

✚ **RSO: Responsabilité Sociétale des Organisations** (Def. ISO 26000) : est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- Contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien être de la société,
- Prend en compte les attentes des parties prenantes,
 - Respecte les lois en vigueur et les normes internationales de comportement,
 - Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.»

Elle s'articule autour de 7 questions centrales : la Gouvernance, les DDH, les Relations et Sécurité au travail, l'Environnement, les Bonnes pratiques, les Consommateurs, les Communautés et le Développement local.

N.B: .La dimension économique apparaît comme une question transversale, devant être intégrée dans chacune des 7 questions.

.La norme Iso 26000 est un guide et se contente de fournir des lignes directrices. En revanche elle n'a pas pour vocation d'aboutir à une certification.

✚ **Organisations:** entreprises, collectivités territoriales, associations, etc.

2- Présentation du GRA-RSO :

Quelques enjeux

- Au Sénégal : l'approche de la RSO est sous-tendue par les valeurs culturelles de type contributif, de solidarité et de partage.
- Dans le secteur public, la RSE est assez connue tout de même la philanthropie reste le caractère dominant... Nous avons comme enjeux les Initiatives du Comité National de Dialogue Social (CNDS), et de Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) d'intégrer la RSO dans leurs plans d'action respectifs.
- Dans le secteur privé, **nous avons quelques** Exemples d'entreprises intégrant la RSO dans leur système de gouvernance (SONATEL, BHS...) ou appuyant des projets sociétaux (CBAO, SGBS...); Charte «RSE et DD», élaborée par «RSE Sénégal», dont les thèmes intègrent la réduction de la pauvreté, la mise en place de pratiques démocratiques, la bonne gouvernance et la préservation des ressources naturelles.
- Dans le milieu académique, l'Intérêt croissant de quelques structures privées pour la RSO (cours spécifiques) ; et dans le public, ouverture par l'UCAD/ISE d'un UER sur « l'Éthique et la Gouvernance de la RSE »

Les défis à relever :

Parmi les défis le GRA -RSO cite :

- RSO : actions caritatives ponctuelles (dons, mécénat, ou aides sociales), au détriment de projets d'entreprise (impact durable sur des communautés extérieures);
- Dans le secteur public: Absence dans l'espace UEMOA /CEDEAO, de programmes pro-RSO.

- Au niveau du Gouvernement : le concept reste assimilé le plus souvent à une utilisation exclusive, volontaire et philanthropique des entreprises privées.

Créé le 23 juin en 2012, le GRA- RSO a pour mission :

- un dialogue multipartite
- le Partage des expériences et des bonnes pratiques
- Initier et conduire des travaux de recherche;
- Partager les expériences et les bonnes pratiques.

3- Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'action

-Obstacles

-Opportunités

-Préconisations et Contributions

-Délais

-Financement

Tout le territoire national est concerné mais les cinq principaux acteurs sont :

Secteur public

Obstacles	Opportunités	Contributions et Préconisations	Délais	Financement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance du concept RSO et de ses enjeux ▪ Absence de politiques publiques et lois incitatives ▪ Insuffisance et inorganisation des actions collectives ▪ Absence de sincérité du dialogue politique entre acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emulation entre pays africains et image du Sénégal (Plaidoyer RSE Sénégal) ▪ Exigence des bailleurs de fond ▪ Appui des PTF (coopérations allemande, canadienne, ect...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre le plaidoyer auprès des instances de décision et de représentation (gouvernement, A.N, Sénat, CES....) ▪ Encourager un véritable dialogue politique ▪ Instaurer un cadre National de concertation ▪ Renforcer le dispositif législatif en faveur de la RSO ▪ Promouvoir la RSO dans les espaces UE/VOA, CEDEAO et CEMAC (langue française en partage) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autofinancement ▪ Bailleurs de fond ▪ PTF

Secteur Privé

Obstacles	Opportunités	Contributions et Préconisations	Délais	Financement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance du concept et de ses enjeux ▪ Déficit managérial (pas de vision et formulation stratégique) ▪ Déficit bench marking, outils adaptés et expertises nationales ▪ Perte de confiance (éthique, corruption...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer RSE Sénégal ▪ Directives des maisons mères ▪ Appui et Exigence des bailleurs de fond (SF, Banque Mondiale...) ▪ Appui des PTF ▪ Intérêt croissant pour le concept 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre le plaidoyer auprès des dirigeants (entreprises : SA -TPE, organisations patronales, ...) ▪ Initier 1 projet pilote de pratiques RSE, commun à certaines entreprises ▪ Encourager la labellisation des entreprises 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autofinancement ▪ Bailleurs de fond ▪ PTF

Société Civile

Obstacles	Opportunités	Contributions et Préconisations	Délais	Financement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance du concept et de ses enjeux (rôle de parties prenantes) ▪ Insuffisance et inorganisation des actions collectives ▪ Sincérité du dialogue politique des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appropriation progressive du concept ▪ Exigence des PTF que l'entreprise forme ses parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulgariser la culture RSO auprès du grand public (formation de formateurs) pour disséminer le concept à l'échelon national), voire sous régional ▪ Entreprendre le plaidoyer auprès des organisations civiles (syndicales, patronales, confréries religieuses...) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat et Collectivités ▪ Entreprises ▪ Bailleurs de fond ▪ PTF

Milieus Académiques

Obstacles	Opportunités	Contributions et Préconisations	Délais	Financement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance du concept et de ses enjeux (former les cadres et leaders de demain) ▪ Connaissance parcellaire et réservée à certaines catégories d'étudiants et d'enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêt croissant et Appropriation progressive du concept ▪ Appui des PTF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre le plaidoyer auprès des dirigeants (Universités, Ecoles supérieures ou de formation professionnelle...) ▪ Généraliser l'enseignement de la RSO ▪ Promouvoir des recherches et réflexions pour une RSO adaptée aux réalités locales 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autofinancement ▪ Etat ▪ Entreprises ▪ PTF

Partenaires techniques et financiers (Bailleurs de fonds, Partenaires au Développement)

Obstacles	Opportunités	Contributions et Préconisations	Délais	Financement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sincérité du dialogue politique entre les acteurs ▪ Insuffisance et inorganisation des actions collectives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer RSE Sénégal ▪ Appui des PTF dans la promotion de la RSO 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer le plaidoyer en faveur du ciblage et de l'accroissement de l'aide. 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement des activités de promotion.

Les outils qui seront utilisés seront des questionnaires ou guides d'entretien qui permettront de dresser un état des lieux et d'élaborer une vision stratégique sur le modèle d'un Agenda 21 local (A21L).

En guise de conclusion Mme Gloria Paraiso Invite tous ceux qui ont un intérêt ou un rôle à jouer dans le déploiement de la RSO, à les rejoindre, les soutenir et les accompagner.

Quelques pistes de solutions

1- **Barama SARR**, de l'Association Sénégalaise de normalisation et membre du GRA-RSO préconise une sensibilisation des acteurs enseignants sur la RSE (formation des formateurs)

2- **Lucien MENDY** affirme qu'au niveau des syndicats, la RSE pose des problèmes car n'étant pas une donnée très bien partagée. Au sortir de RIO+ 20, on devrait continuer le travail au niveau local et penser global. Il faut également revoir la gouvernance de l'entreprise autrement accentuer le dialogue social (le travailleur doit être informé tôt et en interne)

3- **Henry LO** quant à lui parle d'une démarche pédagogique. Il n'approuve pas la propagande du développement durable. Chaque acteur doit avoir sa partition à jouer. La tâche n'est certes pas facile parce qu'il y'a une panoplie d'acteurs à convaincre. Il faut également avoir des moyens de contacts pour parler aux ruraux et aux analphabètes à se servir du développement durable. Il ne faut également pas attendre l'Etat pour mettre en œuvre la stratégie de déploiement de la RSO.

4- **Mme Seck** du Centre de Suivi Ecologique suggère au groupe de réflexion de répandre sa politique sur la protection de l'environnement. « C'est beau de faire des logements sociaux, mais les banques comme la BHS sont-elles prêtes à aider l'Etat contre la construction de maisons dans les zones non aedificandi ? » s'interroge t-elle.

5- **M. Martichaud**, sociologue met l'accent sur la formation des enseignants. Selon lui la « méconnaissance se situe au niveau des encadreurs ... il faut également éviter le flou qui existe entre le mécénat et la stratégie »

Il conclut en proposant de déceler des prix de bonne pratique pour qu'on puisse comprendre que la RSE rime avec Performance Economique.

6- **M Maros** remarque une absence de littérature spécifique africaine et propose une publication du contexte RSE/Afrique.

7- **Abel Ndong**, doctorant en RSE dernier intervenant revendique la place du juriste d'affaire dans ce débat de la RSE.

Recommandation (Abderrahmane KONE**)**

- ❖ Culture africaine et RSE
- ❖ Recherche
- ❖ Formation portée sur la norme ISO 26000
- ❖ Etat : garde-fou entre l'aménagement du territoire et l'économie
- ❖ Avoir une culture, de la rupture et de la participation
- ❖ Rémunérer le savoir à son juste titre (développement de la RSE)
- ❖ Promouvoir le Mentorship

1ère EDITION DU CIM GOLD SYMPOSIUM

« Faire des affaires dans le secteur des Mines en Afrique de l'Ouest »

- **Lieu : CESAG**

Organisateur et Modérateur : Institut canadien des Mines, Métallurgie et Pétrole
Soutien financier : Compagnies minières et Ambassade du Canada

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Tenu dans le cadre de la 4e édition du Forum international de DAKAR sur la RSE, le CIM Gold Symposium « Faire des affaires dans le Secteur des Mines en Afrique de l'Ouest » se veut une vitrine pour présenter aux acteurs économiques le potentiel de retombées et bénéfiques que rend le développement minier dans une région. Se servant en partie du secteur aurifère comme exemple, le Symposium permettra le partage initial de certains outils et méthodes, offrira des exemples de démarches et des résultats obtenus au Canada à travers les dernières décennies.

L'objectif de cette journée est de permettre un meilleur dialogue autour du potentiel Sénégalais et ouest africain dans son ensemble avec l'établissement d'attentes réalistes.

LES TRAVAUX DE LA 2ème JOURNEE DU FORUM DE DAKAR SUR LA RSE

- Les opportunités d'emplois dans l'industrie aurifère
- L'intégration dans la chaîne d'approvisionnement
- Les avancées l'industrie aurifère et son potentiel de développement
- Le Guide BNQ 21000 du Bureau de Normalisation du Québec et les projets en cours y associés
- L'application de l'Initiative « Vers le développement minier durable » (VDMD) de l'Association
- Minière du Canada (MAC)
- Comment réussir son Maillage
- L'Interaction avec les communautés
- Comment investir dans les mines

a) Discours d'ouverture du Symposium

Dans l'allocution de Mr le Directeur de l'ICM, après les salutations d'usages à l'endroit de la RSE Sénégal et du gouvernement du Sénégal tout en remerciant le CESAG, il fait remarquer, l'engagement depuis deux ans de son institut qui s'inscrit dans une logique d'échange, de communication pour développer les activités dans la sous région . Mais que tout ceci passe par un diagnostic des besoins et aussi par le biais d'une équipe diversifiée et doter d'une expérience en la matière. Il va conclure en affirmant que la RSE aujourd'hui est une demande de la part des citoyens canadiens.

Discours de Mr Moustapha Dieng Conseiller Technique au cabinet du premier ministre : Dans son allocution, il affirme un intérêt manifeste pour les travaux de la journée tout en

félicitant Mr Philippe BARRY pour son travail et un remerciement à l'endroit des experts et des directeurs généraux.

Le Directeur Général du CESAG : une réussite du partenariat entre le CESAG et l'ICM. Après une présentation du CESAG. Il continue en ces mots : la RSE est au cœur de notre plan stratégique 2012- 2016. Dans un contexte de mondialisation économique et de décentralisation démocratique, il faut connaître et chercher à résoudre les problèmes sociaux sanitaires et environnementaux.

L'Ambassadeur du Canada pour sa part a magnifié le renforcement de la coopération avec les instituts et partenaires. Des 50 années de relations diplomatiques qui sont célébrées au Sénégal. Ce symposium s'inscrit dans un sens de partager des expériences afin d'impulser le développement.

b) Présentation Investir dans le secteur minier comprendre le cycle et les marchés et les tendances clés –M Bernard Salmon, RPA Québec

Présentation du cabinet qui est un groupe de consultants dans l'industrie minière , fondé en 1984 (William E. Roscoe, John Postle), 100% détenue par les employés , 75 employés composé d'ingénieurs-géologues/géologues d'ingénieurs miniers , métallurgistes , d'éditeurs techniques qui est présent au Canada: Toronto, Vancouver, Québec, Rouyn-Noranda , au États-Unis: Denver , au Royaume-Uni: Londres

Dans sa présentation, il affirme que L'exploration minière et minérale nécessite l'accès à du capital de risque considérable, La confiance des investisseurs est essentielle pour les marchés de l'investissement et du capital, L'industrie a un historique d'attirer des joueurs peu scrupuleux

D'où une nécessité de réglementation basée sur la **Réglementation Canadienne NI 43-101** qui est probablement la réglementation la plus rigoureuse au monde quant à la divulgation publique de résultats de projets miniers dont la divulgation est orale ou écrite. Ceci dans le seul but de rehausser la précision et l'intégrité des divulgations dans le secteur minier.

Les principes de la réglementation sont : l'implication de personne(s) qualifiée(s) (PQ), terminologie et définitions – standards Ex: classification des ressources et des réserves – ICM, interdiction de divulgation trompeuse, facilite la communication selon le contexte et prudence, rapport technique supportant la divulgation de résultats

La norme mentionne aussi les impacts sociaux environnementaux mais ne fournit pas de définition expresse en la matière

c) Facteurs de succès, aspects exploration, opérations et sous-traitance, Pierre Boivin, associé Droit des affaires, McCarthy Tétrault :

Le cabinet s'investit dans l'accompagnement des sociétés minières sur le plan juridique il fait noter que la compétition dans le secteur minier est au niveau mondial, les risques dans le secteur sont d'ordre financier, juridique, etc. aujourd'hui, en Afrique de l'ouest, le cadre juridique est uniformisé via l'OHADA de ce fait, ne pas tenir compte de la RSE dans un projet minier peut complètement bloquer ledit projet.

Le rôle du juriste dans un projet minier est très important d'où la nécessité de l'impliquer dès le début du processus il est important de savoir que le rôle du juriste est utile pour le permis d'autorisation, le respect législation locale et les conventions, la législation

canadienne sur la corruption dans le secteur minier est très stricte et est applicable aux entreprises canadiennes exerçant leurs activités en Afrique. Nous pouvons ainsi noter en matière de lutte anti-corruption, il y a une émergence d'un contexte international visant l'éradication de la corruption d'agents étrangers onn peut citer le foreign Corrupt Practice Act américain (1977) et d'autres conventions internationales ainsi que la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (LCAPE), L.C. 1998 , le renforcement des mesures anti-corruption à l'égard des sociétés sujets à la LCAPE , le plaidoyer de culpabilité dans Niko Resources .

d) Plan Nord Tirer profit d'un nouveau territoire Maxime Detraux, CPA, CA, Directeur Principal PwC Services aux sociétés minières, initiative Plan Nord et African Desk Network au Canada

La Gestion et mise en valeur du territoire passe par les Titres miniers et les Titres d'exploration

Pour ce qui est des Titres d'exploitation, Il existe deux titres d'exploitation au Québec. Selon la nature de la substance exploitée, on peut être titulaire d'un bail minier ou d'un bail d'exploitation de substances minérales de surface. Ainsi dans le cadre d'un plan de développement stratégique d'un territoire , il y a eu la création d'une société d'état qui se positionnerait comme un générateur de projet pour assurer le développement de bases de données géologiques et géo-scientifiques , la mise en valeur du potentiel géologique d'un territoire , l'élaboration des ententes stratégiques ou options avec des partenaires Juniors ou Majors , l'exigences en matière de travaux d'exploration afin de promouvoir la réduction des risques d'exploration, techniques et financiers

Le plan nord est issu de faits et circonstances, de faits économiques et stratégiques, il se veut être une solution partielle en ce sens qu'il est un outil majeur de développement économique qui permet de profiter de l'essor du secteur minier pour développer le territoire québécois

Après sa conception, il a été vendu aux sociétés minières et aux investisseurs par le biais des Mines, Faune, Énergie Tourisme, Investissements Industrie bio alimentaire, Développement durable, Inuits et Premières Nations, Infrastructures

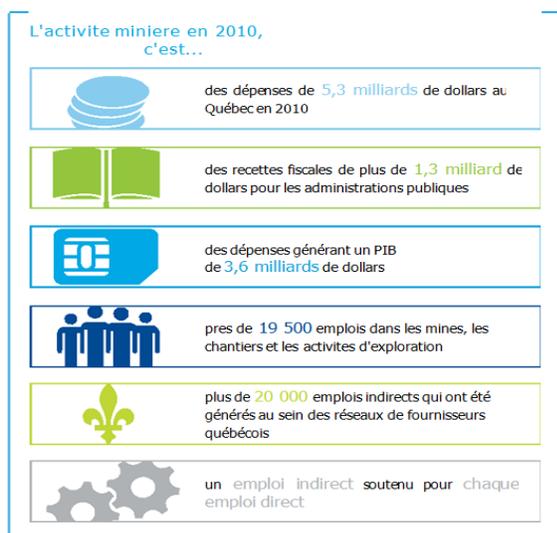
Le Plan Nord Le territoire du Plan Nord s'étend à l'ensemble du territoire du Québec situé au nord du 49ième parallèle, couvrant près de 1,2 millions de km², ce qui représente 72% de la superficie du Québec.

Les investissements Projet d'une génération, le Plan Nord se déploiera sur une période d'au moins 25 ans. Les chiffres sont astronomiques. Les Investissements de plus de 80 milliards de dollars : 47 milliards de dollars dans les énergies renouvelables et 33 milliards de dollars dans le secteur minier et les infrastructures ce qui a entraîné la création de maintien d'environ 20 000 emplois par an ce qui est un véritable potentiel pour le développement et le respect de l'environnement.

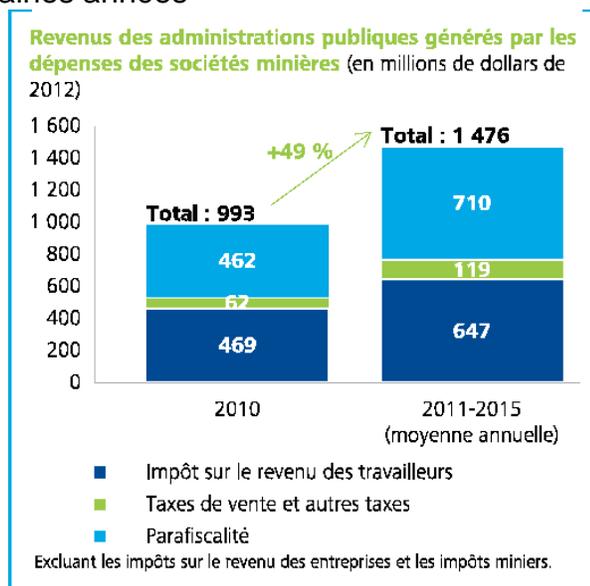
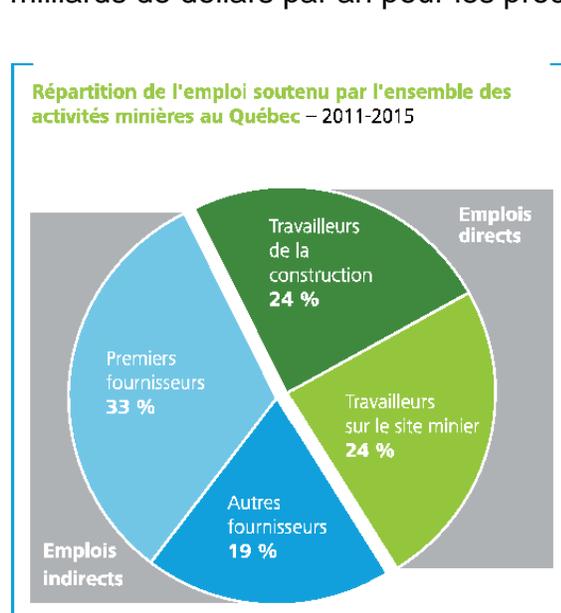
L'industrie minière au cœur du Plan Nord avec un accent sur les besoins en infrastructures de l'industrie minière

Pour ce qui est du comment tirer profit des opportunités et gérer les risques? , il est nécessaire et impératif de •Comprendre le secteur minier ainsi que les différentes phases du cycle minier

En termes de retombées potentielles du Plan Nord il est à noter des impacts économiques et fiscaux des sociétés minières au Québec



Un portrait prévisionnel nous fait voir une hausse des revenus fiscaux de 50 %, une croissance marquée concernant l'emploi et une contribution au PIB de plus de 5,5 milliards de dollars par an pour les prochaines années



En conclusion, pour maximiser les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans la région métropolitaine de Montréal, les acteurs concernés devront mettre en œuvre des stratégies concrètes qui s'articulent autour de quatre axes:

- Mettre en place un environnement d'affaires propice au développement des ressources naturelles
- Proposer et renforcer les programmes de formation qui permettront le développement de ressources humaines spécialisées en nombre suffisant

- Maximiser les effets d'entraînement dans la chaîne de valeur, tant en amont qu'en aval
- Valoriser nos ressources en faisant en sorte qu'elles se distinguent sur le marché

Les séances des questions réponses animée par la modératrice Grace s'est vue être très enrichissante en ce sens que :

M. Lamine Ba de l'APIX : se réjouit de l'expérience du Québec. Ce qui montre une conscience d'une harmonisation des différents services dans le domaine. Dans les 2 ans une harmonisation des différentes législations dans le domaine. Ce qui montre un désir de la part des collectivités locales pour qu'elles soient imprégnées de la thématique. Des conseils de l'émergence au niveau des collectivités. D'après M Ba, il se pose un problème de cohérence au niveau de l'APIX. En dépit d'un climat des affaires assez attractif est une ambition affichée par le gouvernement. Une analyse des besoins afin d'agir de façon intégrée non pas uniquement dans le domaine des ressources minière. Il faut que cela soit plurisectoriel

A la question d'un participant sur est ce qu'il y a un mécanisme au Canada qui s'assure de vérifier que ces personnes sont qualifiées selon le principe 41 NI

Réponse : les personnes qualifiées sont membres d'une association professionnelle. Les associations professionnelles font le suivi avec les membres. La commission des valeurs mobilières font aussi le suivi des entreprises. Et les rapports techniques également sont validés par les services compétents

Au pourquoi la protection des investissements est importante et quelles sont les attentes ? La réponse pour éviter que les facteurs liés aux risques d'instabilités politiques et économiques, il est important d'avoir des ententes et des séries de critères qui sont garanties ou des accords bilatéraux entre les deux pays afin qu'un organisme neutre puisse trancher en cas de litiges ou d'instabilités. Cette démarche a un impact considérable sur les échanges économiques.

A titre d'information, il a été précisé que lors des négociations sur l'APIE c'est l'APIX qui a insisté pour rajouter la partie RSE.

Laeticia Gadegbeku, délégué commercial de l'ambassade du Canada en Côte d'Ivoire : la situation politique et le cadre juridique pèse beaucoup dans les négociations. Un débat autour des relations avec les communautés : les communautés locales ont une entente et les entreprises prennent le rôle de l'état. Y a-t-il un mécanisme pour vérifier les retombées du plan au niveau du gouvernement ? En réponse, les critères très contraignants sont intégrés dans le plan pour ce qui concerne la mise en œuvre locale. Il faut qu'il s'assure de former les communautés afin que les retombées sont versées de façon territoriale. Cela réside dans la relation de valeur. La Chine crée des complexes miniers et elle crée des infrastructures locales mais elle n'engage pas la main d'œuvre locale. Le nerf de la guerre c'est la création de la richesse. Plusieurs entreprises se distinguent par leurs actions RSE mais il faut noter le travail des fondations ce qui veut dire qu'il faut faire un travail intégré ?

Pape AMAR chef des marché senior de l'APIX : quel sont les organismes impliqués dans la conception du plan nord y a t'il une évaluation périodique et quel est le niveau de consensus dans ce plan ?

Maxime : le projet est à la phase embryonnaire. Pour ce qui est des instances, toutes sont impliquées les instances du gouvernement les parties politiques toutes la société est impliquée pour s'assurer que cela soit complémentaire et cela se veut structurant et multidisciplinaire

En résumé la modératrice Gracia : Ce qu'il fallait retenir c'est qu'il faut créer de la richesse dans les communautés.

Comme recommandation l'Afrique de L'ouest doit avoir son plan ouest.

e) Opportunités d'emploi dans l'industrie minière et l'approche conseil sectoriel par Paul Hébert

Le RHiM cherche à relever les défis par une approche sectorielle par le biais du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHiM).

A propos du RHiM vise à déterminer les défis qui peuvent se présenter en matière de RH pour l'industrie des minéraux et des métaux. Il cherche également à élaborer des solutions Canadiennes misant sur la collaboration, les partenariats et la synergie. Les axes d'interventions sont :

- Conseil sectoriel de l'industrie des minéraux et des métaux
- Conseil d'administration composé de 18 personnes
- 15 employés dans les bureaux d'Ottawa et de Vancouver
- Plus de 200 bénévoles de l'industrie
- Partenariat public-privé – Financé par le gouvernement fédéral et l'Industrie

Les priorités du RHiM sont : Attraction, rétention et transition, Compétences, apprentissage et mobilité, Recherche pour la durabilité de l'industrie.

f) Nouveau programme de formation BTS « Chaîne d'approvisionnement et logistique » CFPT Une Par Ibrahima TOUNKARA

Après une présentation du CFPT, qui née suite des directives du gouvernement désirant résoudre le problème de l'inadéquation entre emploi formation. Il fait savoir que le CFPT est née d'une coopération entre le GEGEP ANDRE LAURANDO.

Parlant du métier en développement, la fonction logistique s'impose depuis trois décennies. Définissant la chaine d'approvisionnement qui commence des matières premières aux clients. Il fait noter qu'il faut optimiser les coûts. Pour ce qui est des trois maillons de la chaine logistique : approvisionner, transformer, distribuer. , l'implémentation d'un programme élaboré à partir de rencontres exploratoires comme exemple un projet de tri collectif pour les vendre ou le mettre à disposition de l'institut dans un champs collectif. Il y a un certain nombre d'entreprise impliqué dans le processus de formation.

g) Présentation de M. Moussa DOUCOURE, Proviseur du Lycée technique industriel et minier de kedougou

A propos du LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET MINIER DE KEDOUGOU qui est créé en 1998 dont l'implantation est motivée par l'existence de ressources minières importantes dans la région. Il est situé dans une localité frontalière le lycée a l'ambition de recevoir des jeunes de la sous région: Guinée et Mali. Du fait de la rareté d'établissement de formation professionnelle de la zone, le lycée a pour mission de: Contribuer au développement industriel, favoriser l'insertion des jeunes dans des secteurs créateurs de richesses et d'emplois, participer au processus de réduction de la pauvreté Le lycée offre une formation :

- initiale par la préparation des jeunes au baccalauréat T1, T2, S3
- Techniques Quantitatives de Gestion (Bac G)
- Formation professionnelle avec la préparation au CAP pour les jeunes de bas niveau et formation qualifiante

Le lycée à une approche novatrice en ce sens qu'il y a noué des partenariats avec les entreprises et surtout avec les sociétés minières. C'est un établissement au service de sa communauté à travers ses projets intégrateurs car l'obtention du diplôme de BTS requiert la certification par la soutenance d'un projet intégrateur devant un jury qui choisit les projets qui intègrent les volets électriques, mécaniques et maintenance et répondent à une problématique de développement local. Ces projets doivent être approuvés par la direction des examens, des concours et de la certification (DECC) du METFP.

Il fait remarquer que le lycée technique de Kédougou a pris en charge de la problématique de l'insertion depuis 2005 à travers les stages et les partenariats avec les entreprises et aussi que le programme BTS a été mis en place selon l'approche par la compétence (l'APC).

Pour conclure, le lycée souhaite développer un partenariat dynamique dans le secteur minier pour:

- Le démarrage de la filière minière avec des locaux et matériels adaptés
- La prise en charge de la formation continue des sociétés minières de la sous région
- Les prestations de service
- La recherche- développement dans le secteur minier

h) Développement d'une formation adaptée à l'industrie minière, priorités et possibilités Mr Stéphane LABREK Directeur de l'ACCC

Une couverture assez conséquente du Canada est à noter des collèges communautaires. La majorité des emplois nécessite une compétence au niveau professionnelle

Il y a 3 EPE en cours et nous pouvons citer le centre au Chili a l'ambition d'être régional. Une promotion de l'égalité entre les sexes et la RSE. Pour ce qui est d'EPE en Chili.

Au Sénégal l'accroissement de la productivité de la population active et son éducation est la clef du développement. Pour exemple en Tanzanie un projet sur le développement des compétences. En Mozambique des modules de formation en entrepreneuriat ont été dispensés ce qui a permis de développer l'esprit entrepreneurial au sein de la population jeune.

A la fin des contributions, nous avons eu :

OROMIN : il faut lier la formation technique au besoin croissant du marché sénégalais le modèle développé au Chili est un très bon exemple .Ce qui implique la nécessité d'accroître des exemples d'un genre IAM Gold en Afrique de l'Ouest.

Comme recommandation, Directeur de l'ICM : L'Afrique doit développer sa capacité de formation en son sein

i) Mark MATTNER de GIZ/Libéria

Il a fait part de l'expérience de l'interaction entre les compagnies minières du Libéria et les communautés en présentant une communication sur « le renforcement de la chaîne de valeur dans le secteur des Mines en Afrique de l'Ouest – l'expérience de la GIZ ».

Après avoir fait une présentation du programme «Bonne Gouvernance des Ressources Naturelles dans les États Fragiles de l'Afrique de l'Ouest» dans lequel il évolue, il a défini ainsi les liens entre l'Economie et la chaîne de valeur : « la somme des valeurs ajoutées à une économie locale par la production sur place de services, de matériels-clé, d'équipements et de biens sélectionnés en vue de correspondre à des secteurs-cible de l'économie (dont l'ensemble du pays dépend) ». Il a à partir de cette définition mis en exergue les pré-requis pour le développement de cette chaîne de valeur :

- Approche stratégique en vue de renforcer la chaîne de valeur locale: créer l'emploi et contribuer au développement économique
- Inclusion durable des acteurs économiques locaux avec des bénéfices directs pour les communautés locales

Après avoir présenté l'intérêt pour les compagnies minières de développer les activités dans leur chaîne de valeur, il a exposé l'expérience en cours au niveau du Libéria en faisant ressortir les éléments d'états de lieux, les opportunités et les programmes en cours dont celui de IFC et de GIZ.

Il a enfin cas de l'approche développée par le GIZ dans le cadre du programme de développement de la chaîne de valeurs :

- Services de conseil et développement politique
 - Services de conseil direct a la Commission Nationale des Investissements (CNI)
 - Mise en place d'un cadre juridique pour les liens interentreprises
 - Mise en relation avec les initiatives en cours de développement du secteur privé
- Coopération multi-parties
 - Dialogue entre CNI, SFI, Building Markets et GIZ
 - Echange d'informations et de leçons tirées de l'expérience
 - Coordination des planifications et création de synergies par des efforts conjoints
- Dialogue publique-privé
 - Création d'un espace pour lapoursuite du dialogue

En termes de conclusions, il a indiqué que les autorités nationales devraient établir une politique de chaîne de valeur pour le secteur minier. Cette politique devrait

- être coordonnée avec et en complémentarité avec la législation minière
- déclarer clairement que chaque projet et contrat minier auront des obligations par rapport à la chaîne de valeur
- indiquer clairement quelle entité administrative est responsable de la surveillance et la gestion des entreprises et leur chaîne de valeur

Il a ajouté que :

- le contenu local, partie centrale du programme de développement, est un projet à long-terme,
- une gestion de l'information transparente et efficace est la clé qui permettra d'assurer l'engagement des sous-traitants
- le lobbying en faveur du contenu local devraient être renforcées
- et... le secteur privé joue un rôle central

j) Lorraine SIMARD, Présidente CBlue consultante BNQ21000

Elle introduit son propos en affirmant que la difficulté est de passer du concept à l'action et aussi de changer de comportement. S'inscrivant dans l'esprit de la démarche de l'ISO 26000 et désirant prendre en comptes les attentes des parties prenantes. Le BNQ permet de travailler dans une même perspective car les groupes d'investisseur demandent des rapports plus véridiques.

A propos de BNQ qui est bureau normalisation du Québec www.bnq21000.qc.ca. Après identification des enjeux et exposition de ces enjeux avec les participants pour une adhésion au projet le projet a été présenté à l'association minière du Québec et cela fut un succès. Le projet BNQ note de 0 à 5 intégrant la démarche RSE. La valeur ajoutée de cette démarche est de développer une vision commune du développement durable car le statu quo n'est pas une option qui favorise le développement. Afin d'atteindre des objectifs financiers et d'augmenter les impacts sociaux et identifier les enjeux prioritaires, une culture du changement est nécessaire.

Il faudrait réviser la communication de la RSO, car ce dernier ne joue pas correctement son rôle. L'enjeu est présent et le choix des mots est extrêmement important. Elle fait remarque pour conclure que la RSE c'est l'humilité, le dialogue et la transparence.

k) Michèle laflamme : borealis permettre le développement durable à l'échelle

PROFIL DE L'ENTREPRISE Boréalys offre des solutions spécialisées (logiciels et services) en gestion de la **responsabilité sociale** et de la **performance environnementale** adoptée par des chefs de file des industries minière, pétrolière et gazière permettent d'atteindre leurs objectifs d'affaires tout en respectant leurs engagements en matière de développement durable un certain nombre de problème



émerge de la réalité sur le terrain. Une approche intégrée est abordée.

Son approche intégrée ; se résume comme suit :

Exemples En relation avec nos activités à Simandou, Guinée: 2008-Présent SOMMAIRE DU PROJET : Simandou est un

projet d'exploration et d'exploitation du minerai de fer situé dans la guinée forestière et la haute-guinée. Les activités d'acquisition de terrain ont débuté en 2011

En relation avec ses activités à Simandou, Guinée: 2009-Présent les activités déroulées sont:

- •Implantation d'un système de gestion de l'information pour intégrer les données socio-économiques, les données de base et les données de recensement afin de minimiser les impacts sociaux du projet sur les communautés locales;
- •Module Compensation et réinstallation;
- •Module Relations avec les communautés pour gérer les parties prenantes, les réclamations, les réunions et les rapports périodiques;
- •Module Emploi local, incluant la gestion des offres d'emploi disponibles, de l'évaluation des candidats et de la formation;
- •Module Investissement social pour faire le suivi des programmes de dons et gérer les programmes de restauration des moyens de subsistance.

En résumé la gestion des parties prenantes à travers :

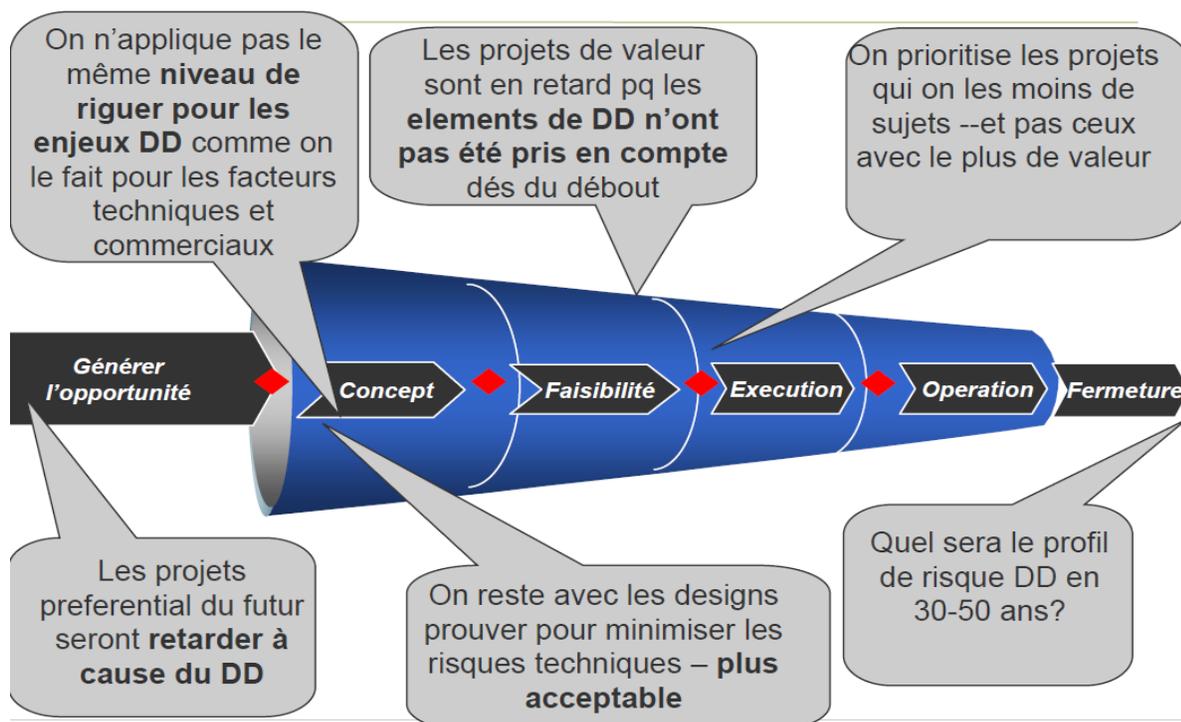
- Comptes rendus de réunions
- Registre des parties prenantes
- Rapports périodiques
- Plaintes
- Consultations et engagements ., avant le début du projet et dès que les populations seront réinstallées est une chose importante dans le domaine des activités minières.

1) Grace Barasso : role des relations communautaires dans l'élaboration de la RSE

A l'entame de se propos une question est soulevée, pourquoi la RSE et la durabilité est importante pour les organisations? Voici les réponses dans cet encadré

Profil d'entreprise et empreinte globale	Besoin d'une gestion proactive des risques d'affaires/opportunités pcq les entreprises évoluent et opèrent dans un monde en constante mutation
Attentes de l'industrie	Les meilleures pratiques de l'industrie déterminent les standards en terme de performance en durabilité
Incitatif à réduire les coûts	Besoin de mettre en œuvre des processus plus éco-efficient et éliminer les redondances
Évolution des attentes des parties prenantes	Les attentes des parties prenantes augmentent en même temps que la suspicion au sujet des prétentions et valeurs au sujet de la durabilité
Besoin d'aller au delà de la conformité	Dans un cadre compétitif, la durabilité peut être reconnu comme différentiateur stratégique.
Compétition	La légitimité d'opérer et de croître n'est pas seulement garantie par la conformité réglementaire

Elle continue en affirmant que la société civile peut réclamer certains droits même si les entreprises sont en norme vis avis de la loi. Ceci est une cause des Défis du Développement Durable sur les décisions du passé qu'on peut résumer dans ce tableau :



Pour ce qui est de la gestion des relations communautaires , les activités, les équipements et les infrastructures associés à un projet peuvent accroître les risques et les impacts auxquels sont exposées les communautés , la responsabilité d'une compagnie: de prévenir ou de minimiser les risques ou les effets sur la santé, la sécurité et la sûreté des communautés, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables et lors du cycle de vie du projet, la compagnie évaluera les risques et les impacts et prendra les mesures de prévention et de maîtrise conformes aux bonnes pratiques industrielles internationales

Elle conclut en affirmant qu'il est important de prévoir et d'éviter, durant la durée de vie du projet, les impacts négatifs sur la santé et la sécurité des Communautés affectées en veillant à ce que la protection du personnel et des biens soit assurée conformément aux principes applicables des droits humains et de manière à éviter d'exposer les Communautés affectées à des risques ou à minimiser ces derniers et en appliquant des outils et meilleures pratiques (par exemple, ICMM) peuvent assurer le social license to operate

Un exemple de projet c'est la formation des chefs de village sur le « déplacement involontaire » en guinée ainsi nous avons pu remarquer que les attentes sont très différentes entre le niveau local et national et nous y avons travaillé pour minimiser cet écart. Pour y arriver, il a fallu faire et organiser beaucoup de rencontres et de séances de dialogues en passant par une implication active des femmes dans ce processus. Ainsi, les programmes de développement local ont été élargis car la chaîne d'approvisionnement s'est élargie dans le village.

Partie des questions réponses et contributions :

Ce qui a été retenu est qu'en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement : il faut démontrer auprès de la communauté les avancements en acceptant des approvisionnements locaux sans mettre en danger la santé des communautés. La question qui a été soulevée et qui mérite réflexion est : pour les communautés basées autour de la mine, comment faire pour que les communautés ne soient pas 100% focus sur l'économie de la mine. Pour exemple de la part d'un participant, au Québec la législation force les entreprises à créer de la richesse locale en créant des organismes clés ciblées et ces exemples sont à transférer où le besoin s'en fait sentir.

En ce qui concerne le volet approvisionnement local le rapport de la BM dit que les compagnies se plaignaient de la qualité et les entrepreneurs du fait de manque d'information .il faudrait alors que l'état mette à la dispositions des entreprises toutes les dispositions nécessaires pour favoriser cela .Exemple est donné d'une association de fournisseurs locaux au Burkina Faso qui favorise tout cela.

A Mr Malcome d'ajouter « c'est un processus de développement et c'est toute la société qui est sollicitée dans ce processus »

Comme recommandation, nous pouvons retenir qu'il faudrait promouvoir l'approvisionnement local auprès des compagnies minières étrangères. En matière d'approvisionnement il faut qu'il y ait des associations qui favorisent des informations